

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

7, rue Émile-Dubois, 75014 PARIS

Tél. : 01 42 65 08 87, télécopie : 01 40 06 04 46

Courriel : dlf78@club-internet.fr, site : www.langue-francaise.org

N° 216

Avril - mai - juin 2005

DU PRÉSIDENT

- 2 Le prix Richelieu à Michel Theys.
Jean Dutourd, de l'Académie française

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

- 4 Vivre en francophone à Sibiu, Roumanie.
Andrei-Paul Corescu
- 6 Africanisation du français. *M'ballo Seck*
- 9 Fête francophone en Russie. *Maria Jabina*
- 12 Réception au Sénat. *Andreea Spataru*
- 13 Les brèves. *Françoise Merle*

LES LANGUES DE L'EUROPE

- 15 Que peut-on faire encore pour la langue française et la langue allemande ?
Kurt Gawlitta
- 17 Section « Bruxelles-Europe » de DLF.
Roger Vancampenhout

LE FRANÇAIS EN FRANCE

Vocabulaire

- 19 L'Académie gardienne de la langue
- 20 Mots en péril. *Jean Tribouillard*
- 21 Acceptions et mots nouveaux.
- 22 De bons coups. *Claude Duneton*
- 24 Des mots qui ne manquent pas de cachet.
Pierre Delaveau
- 26 Le bistouri. *Michel Arsac*
- 28 Ne nous laissons pas mener en bateau...
Antoine Delaveau
- 30 Les jours de la semaine. *Janet Raffailac*
- 32 La lanterne. *Jacques Pépin*
- 33 Cigale. *Bernie de Tours*
- 34 Guère et naguère. *Jean Tribouillard*

Style et grammaire

- 35 Noms propres. *Maurice Aubrée*
- 36 L'imparfait dit narratif en français.
Danh Thành Do-Hurinville
- 38 Petite curiosité phonétique.
Bernard Moreau-Lastère
- 39 Le saviez-vous ?

Humeur / humour

- 43 L'aire du taon. *Jean Brua*
- 44 Glané sur les ondes. *Xavier Boissaye*
- 44 Jusqu'où irons-nous ?
Franck Sammarcelli
- 45 À mourir de rire. *Bernie de Tours*
- 46 École primaire.
- 46 Extrait de *La Lettre* du CSA.

Agir ?

- 47 Le français au service des sciences.
Laurent Lafforgue
- 49 À votre tour.
- 50 Orthographe : norme, système, usage.
Claude Gruaz
- 52 Éducation par le sport. *Jean-Claude Cuignet*
- 54 Vignette capitulaire.
- 55 Loi du 4 août 1994 : application.
Jean-Claude Amboise

La langue française pour un écrivain :

- 56 Jean Schlumberger.

NOUVELLES PUBLICATIONS

- 58 *Romain Vaissermann, Jean Clochard, Claude Gruaz et Christine Jacquet-Pfau*

I à XX VIE DE L'ASSOCIATION

Directrice de la publication : Guillemette Mouren-Verret

Paul Koch Imprimeur - 94130 NOGENT-SUR-MARNE, tél. : 01 48 76 09 55 - DÉPÔT LÉGAL P - 2005 - 2

DU PRÉSIDENT

Le prix Richelieu à Michel Theys

Dans les salons de l'Institut de France, le 25 mars, était organisée une réception en l'honneur du lauréat du prix Richelieu 2005. La présence chaleureuse de nombreuses personnalités, les magnifiques ouvrages offerts par la directrice générale des éditions Le Robert, Mme Marianne Durand, n'ont pu faire oublier l'absence de notre président. L'allocution qu'il avait préparée fut lue par la secrétaire générale de DLF.



Lorsque je vois un homme qui n'est pas de chez nous manifester son amour pour la langue française, admirer ses clartés, ses mystères et sa musique, la préférer à sa langue maternelle, j'ai envie de lui dire : « Bienvenue à la Légion étrangère ! » Mais peut-on saluer de la sorte un frère wallon, un Belge ? Il n'y a pas de Légion étrangère pour cet homme-là. Le français est sa langue naturelle et maternelle, en dépit de « quelques belgicisms » qui, selon moi, ne font que relever la saveur de ses propos.

Donner le prix Richelieu à Michel Theys, c'est comme le donner à un écrivain ou à un journaliste français.

Si un jour, ce qu'à Dieu ne plaise, la langue officielle de l'Europe devient ce qu'elle menace d'être, c'est-à-dire une espèce de sabir anglo-saxon composé de quelques centaines de mots, c'est évidemment dans nos rangs – et peut-être en première ligne – que Michel Theys combattra.

La faiblesse du français, c'est qu'il est une langue aristocratique, façonnée par sept ou huit siècles de monarchie ; tandis que l'américain est une langue démocratique faite surtout pour exprimer des préoccupations matérielles ou scientifiques, ce qui est la même chose. Il s'ensuit qu'utiliser le français, c'est d'une certaine façon refuser le matérialisme grandissant du monde, ainsi que sa laideur, son uniformité, son vieillissement et les camelotes consécutives.

Cher Michel Theys, c'est grâce à des hommes comme vous que plus de gens qu'on imagine gardent quelque espoir dans un monde qui ne sera pas étouffant d'ennui. Le cardinal de Richelieu, sous l'invocation de qui nous avons placé notre prix, aurait, je pense, approuvé notre choix. Peut-être eût-il fait de vous un Français du roi Louis XIII et vous eût octroyé un siège à l'Académie, entre Conrart et Vaugelas.

Jean DUTOURD
de l'Académie française

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 7, rue Émile-Dubois, 75014 Paris.

M. (en capitales)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à :

M. ou M^{me} (en capitales)

.....

Adresse :

.....

M. ou M^{me} (en capitales)

.....

Adresse :

.....

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

Vivre en francophone à Sibiu, Roumanie

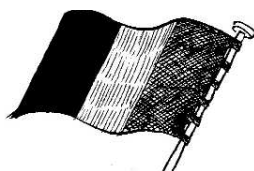


Ville d'art et d'histoire, incrustée au milieu des Carpates, Sibiu se tourne résolument vers son avenir européen. Son passé dans l'Empire des Habsbourg et son multiculturalisme sans remous la rendent susceptible d'assumer avec succès sa nouvelle destinée. Et, puisque toute intégration passe par les langues, Sibiu joue depuis plusieurs années la carte de la francophonie. Certes, la ville garde encore son cachet germanophone – dans le dialecte des colons saxons, l'ancien nom de Sibiu était celui de *Hermannstadt*, « ville de Hermann ». En plus, l'anglais n'est pas une « eau dormante », loin de là. Néanmoins, la francophonie a pris un nouvel essor après la révolution roumaine de 1989 et elle se porte plutôt bien aujourd'hui. Responsables de cette évolution, des institutions emblématiques de la ville : l'université Lucian-Bloga et l'Association d'amitié Ille-et-Vilaine, lesquelles, liées par un partenariat déjà traditionnel, permettent aux personnes intéressées, de Sibiu et de la région, d'étudier le français et de vivre en véritables francophones.

L'université Lucian-Bloga offre, dans le cadre de sa faculté de Lettres et d'Arts, des formations de langue et littérature françaises ou de langues étrangères appliquées « option français ». Des cours de langue française sont également dispensés dans les autres facultés de la ville : sciences économiques, médecine, journalisme, droit et relations internationales, sciences et histoire. Jeune pôle universitaire roumain, Sibiu accueille aujourd'hui quelque 20 000 étudiants, dont environ 2 000 bénéficient, pendant au moins deux ans, de l'étude systématique du français.

La faculté de Lettres et d'Arts organise tous les ans au mois de mai le colloque international « Emil Cioran », consacré au célèbre philosophe roumain naturalisé français, né en 1911 à Rasinari, près de Sibiu.

En plus, cette année, lors de la Semaine de la Francophonie, le département d'études françaises et francophones de notre faculté a organisé, pour la première fois, selon un concept propre, un concours écrit destiné aux étudiants et intitulé « Questions pour un(e) Francophone », lequel a bénéficié de l'appui de l'ambassade de France en Roumanie.



Deuxième organisme francophone de référence de la ville, l'Association d'amitié Ile-et-Vilaine est une très active ONG franco-roumaine, fruit du jumelage entre Rennes et Sibiu. Les tables de conversation française, les conférences, les spectacles, les animations culturelles pour les jeunes, les projections de films et une médiathèque sont autant de services culturels que le personnel roumain francophone met à la disposition du grand public, à la belle maison d'Ile-et-Vilaine. En plus, les enthousiastes de la MIV offrent des conseils pertinents aux voyageurs francophones intéressés par la Roumanie.

Le troisième grand acteur culturel francophone de la ville est justement... le théâtre Radu-Stanca, qui accueille tous les ans des artistes francophones dans le cadre d'un grand festival international consacré à l'art dramatique.

En 2007, année de l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne, Sibiu sera, conjointement avec la ville de Luxembourg, capitale européenne de la culture.

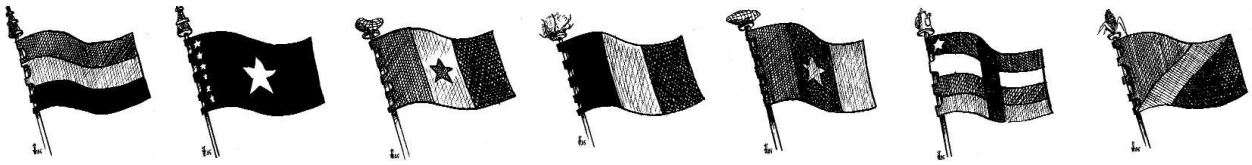
Noblesse oblige, le centre de la vieille ville se refait déjà une beauté. On espère même que la ville ancienne, qui s'étend sur environ 70 hectares, sera classée « Patrimoine de l'Unesco », comme le bourg de Sighisoara, toujours en Transylvanie, le fut, il y a quelques années.



Un passé préservé forge donc l'avenir de toute une communauté. Une communauté désormais prête à assumer l'organisation d'un événement culturel d'exception, et qui, à l'instar de sa jumelle, la ville de Luxembourg, joue sur une double sensibilité : germanique et française.

Andrei-Paul CORESCU

NDLR : Andrei-Paul Corescu est assistant de français à l'université Lucian-Blaga, de Sibiu. Vous pouvez lui envoyer un message à : acorescu@yahoo.fr



AFRICANISATION DU FRANÇAIS

L'Afrique constitue, à n'en point douter, le plus grand vivier de la langue française. Sa vitalité et l'usage qu'on en fait sur le continent lui donnent un dynamisme probant. Les néologismes et emprunts, les mots transformés en verbes, des « francisations » de mots anglais sont les points essentiels qu'utilisent les Africains pour donner une vie et un autre sens à la langue de Molière. Délectons-nous de la richesse, de la créativité et de l'imagination débordante de toutes ces transformations, pour le moins drôles et enrichissantes.

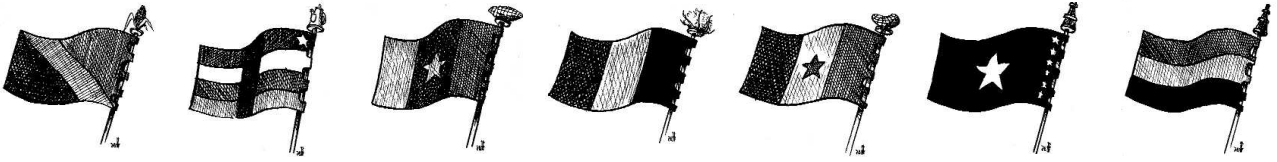
Étonnants Africains dans leur mode d'appropriation du français. Une richesse dont la Francophonie peut être fière. Leur imagination et leur façon de détourner certains mots du français pour se les approprier est sans nul doute ce qui constitue l'une des grandes spécificités du français des Africains. Un mot, un verbe, un nom perdent ainsi leur sens original pour en trouver un tout autre... Voici quelques exemples quelque peu inattendus.

Bâiller : Ouvrir involontairement la bouche par un mouvement de large inspiration (ex. : *bâiller de sommeil, de fatigue, de faim...*), revêt un tout autre sens en République démocratique du Congo. *Tu me bâilles* signifie ainsi « Tu me fatigues » ou, selon le contexte, « J'en ai marre de toi ». Il existe également une forme à l'infinitif passé du verbe : *Oh lui, je l'ai bâillé !* signifie à Kinshasa « Je l'ai ignoré ».

Blaguer : Raconter des blagues, se moquer, plaisanter. Taquiner, railler sans méchanceté. Le sens du mot en Côte d'Ivoire se rapproche de la seconde définition usuelle. Sauf que les Ivoiriens lui confèrent une dimension beaucoup plus agressive. *Il ne faut pas me blaguer !* doit être compris à Abidjan comme « Il ne faut pas se foutre de moi » ou « Arrête de te foutre de moi ».

Bureau : Table sur laquelle on écrit, on travaille. Pièce où est installée la table de travail avec des meubles, lieu de travail des employés d'une administration. Ce mot désigne, dans pratiquement l'ensemble de l'Afrique francophone, la maîtresse d'un homme. Ainsi le célèbre *deuxième bureau* n'est autre que la « femme illégitime d'un homme ». Une expression sans doute tirée d'un prétexte couramment utilisé pour aller retrouver son autre dulcinée.

Couper : Diviser, séparer. En Côte d'Ivoire, le mot signifie « arnaquer ». Exemple : *Le marchand de pagnes m'a coupé.* C'est aussi ce sens qu'il fait



entendre dans le nom de la danse en vogue dans ce pays : le **Coupé-décalé**. On arnaque et on file (*décaler*), notamment pour aller flamber l'argent en boîte de nuit. En République démocratique du Congo, le terme est plus utilisé dans le jargon journalistique pour signifier « remettre de l'argent ou un pot-de-vin ». Exemple : *Après ton scoop à la télévision, on t'a coupé bien cher.*

Dauber : Railler, dénigrer quelqu'un, se moquer. En République démocratique du Congo, ce verbe est un terme extrêmement vulgaire pour signifier « avoir des relations sexuelles ». Exemple : *Koffi daube Marie dans un hôtel 4 étoiles ce soir.*

Dribbler : Courir en poussant devant soi la balle, du pied ou de la main, sans en perdre le contrôle (ex. : *l'attaquant de l'équipe de France a dribblé le défenseur irlandais*). Ce verbe signifierait en Côte d'Ivoire, comme en République démocratique du Congo, « leurrer, mystifier ». Exemple lu dans le quotidien *Fraternité Matin* : « Gbagbo a dribblé les paysans. »

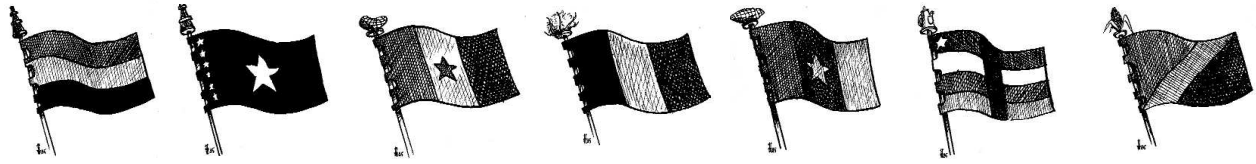
« **Enjailler** » : Néologisme ivoirien issu de l'anglais *enjoy* (qui veut dire « apprécier, aimer »). Francisé à Abidjan, cela donne : *Cette fille m'enjaille*, pour dire « cette fille me plaît ». Cela peut également signifier « faire plaisir ». *Je vais l'enjailler en l'emmenant au maquis.*

Fréquenter : Aller souvent, habituellement dans un lieu. Avoir des relations habituelles avec quelqu'un. Sortir (avec une fille, un garçon). En Afrique, le verbe signifie souvent « avoir été à l'école avec quelqu'un ». Exemple : *Arnold et moi avons fréquenté.*

Indexer : Lier les variations d'une valeur à celle d'un élément de référence d'un indice déterminé. Le verbe est employé en Afrique dans un sens qui n'existe pas en français académique et signifie « montrer du doigt ». Exemple : *La victime a indexé son agresseur au cours de la séance d'identification.*

Mauvais : Qui présente un défaut, une imperfection essentielle. En Afrique centrale, le mot signifie tout à fait l'inverse. Avoir **une mauvaise cravate** est un terme pour le moins élogieux. Exemple : *Hier, tu avais vraiment un mauvais costume à la soirée.* Il faut entendre par là que le costume en question a dû faire des envieux.

Mélanger : Unir des choses de sorte à former un tout. En Afrique, le verbe veut dire tout le contraire. En l'occurrence, « créer la discorde ». *Youssouf*



m'a mélangé avec Kouassi signifie « Youssouf a créé la discorde entre Kouassi et moi ».

Mystique : Relatif aux mystères, à une croyance cachée, supérieure à la raison. En République démocratique du Congo, cet adjectif a plusieurs sens, dont l'un des plus répandus est « beau, joli... ». Exemple : *Cette fille est mystique*, pour signifier qu'elle « est vraiment très belle ».

Pointer : Marquer d'un point quelque chose pour faire un contrôle. En Afrique, cela veut dire « marquer son terrain de chasse féminin, draguer ». Exemple : *David pointe chez Mariam à l'heure de la série Dallas*, signifie qu'il « drague à l'heure de cette série ».

Serviette : Pièce de linge dont on se sert à table ou pour la toilette (pour éviter de se salir, pour s'essuyer...). En République démocratique du Congo, *serviette* signifie « torchon ». Et il faut entendre par là, ce avec quoi on nettoie une table ou on essuie la vaisselle. Alors qu'un **torchon**, toujours dans ce pays, est uniquement destiné à s'essuyer les mains. Plus étrange, l'**essuie-main** désigne à Kinshasa, la « serviette de bain ou de piscine » !

« **Tympaniser** » : Néologisme sénégalais issu du mot *tympan*. *Il tympanise* signifie à Dakar : « Il ennuie, il déconcentre », dans un contexte où la personne fait trop de bruit.

Vider : Rendre vide un contenant en ôtant ce qui était dedans. En République démocratique du Congo, le verbe revêt un autre sens pour signifier « terminer ». Exemple : *J'ai vidé mon travail* ou *Firmin a vidé ses examens*.

M'ballo SECK

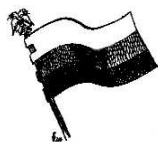
NDLR : Cet article est publié sur le site d'Afrik.com (<http://afrik.com/>), premier quotidien francophone panafricain sur l'internet, « créé en avril 2000 par des journalistes issus de la presse écrite, de la radio et de la télévision avec une passion commune : le continent africain et sa diaspora ».

Cadeau de bienvenue !

**À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement
d'un an, pour la personne de son choix.**

FÊTE FRANCOPHONE EN RUSSIE

Le XIV^e séminaire annuel de l'Association des enseignants de français de Russie s'est déroulé à Ivantéevka du 23 au 29 janvier 2005. Il a réuni, dans une ambiance amicale, plus de 200 professeurs, venus pour échanger de nouvelles idées sur l'enseignement actuel et, surtout, manifester leur amour du français.

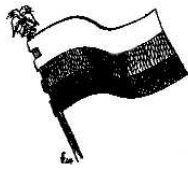


Au moins une fois par an, une transformation miraculeuse survient chez les professeurs de français de la Russie. Chaque hiver ils viennent nombreux, de tous les coins de notre vaste pays, pour se réunir sous le même toit au milieu d'une forêt silencieuse et pittoresque, pour apprendre... Pas enseigner, ce qui est leur habitude, mais cette fois-là apprendre eux-mêmes. Avec beaucoup de volonté et de motivation. Objectifs : se plonger dans le monde francophone, partager les expériences professionnelles et trouver de l'inspiration pour enseigner cette belle langue de Molière aux élèves et aux étudiants russes de tous les niveaux.

En 2005, tous ces objectifs sont devenus possibles à réaliser dans le cadre du XIV^e séminaire « **La France et la Francophonie aujourd'hui** », organisé comme toutes les années précédentes par l'Association des enseignants de français de Russie (voir *DLF*, n° 215, p. 4). Le congrès s'est passé entre le 23 et le 29 janvier à Ivantéevka, petite ville pittoresque dans les environs de Moscou. Plus de 220 stagiaires russes (189 femmes et 32 hommes) et 28 experts étrangers ont participé aux discussions consacrées à l'enseignement de la langue française en Russie.

« *Ces retrouvailles annuelles des professeurs de français nous apportent non seulement plein d'idées et de documents authentiques, mais aussi l'encouragement, la joie de la rencontre et de la coopération. Ici, on oublie les soucis quotidiens...* », a estimé l'une des participantes, qui habite et enseigne à Moscou.

À part Moscou, plus de cent villes de la Fédération de Russie ont été représentées au séminaire, y compris les villes très éloignées de la capitale, comme par exemple Blagovechtschensk-sur-l'Amour ou Syktyvkar, Salekhard et Inta. La géographie des pays francophones a été aussi présentée sur une grande échelle. Lors du séminaire, les conférences et les ateliers ont été animés par des professeurs et des experts, locuteurs natifs



de France, de Belgique, de Suisse, du Québec, et des intervenants du Danemark et des États-Unis. Les délégations des Associations des enseignants de français d'Arménie, de Géorgie et de Biélorussie ont aussi participé à ce congrès.

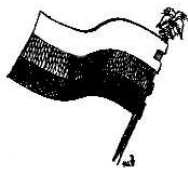
Pendant l'ouverture du séminaire, les représentants du ministère de l'Éducation nationale de la région de Moscou, de l'ambassade de France et des autres pays francophones ont encouragé et congratulé les professeurs de français de Russie. Depuis sa création (1991), l'AEFR est en étroite coopération avec ces organisations aussi bien qu'avec tous ceux qui visent à faire la propagande pour le français ou à le défendre.

M^{me} Jeanne Aroutiounova, présidente de l'association, a déclaré : *« Vous qui enseignez le français, vous êtes comme des bougies qui éclairent l'espace là où vous êtes. Veillons tous et toutes ensemble à l'immortalité de la langue française ! »*

« La francophonie est un espace où le soleil ne se couche jamais car, où enseigne un professeur de français, un espace francophone se crée. [...] Je me réjouis de la richesse du programme qui permettra aux enseignants de français de mener des actions politiques et pédagogiques afin d'assurer l'enseignement de la langue française dans ce beau pays », a souligné M. Dario Pagel, président de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), à l'ouverture de ce XIV^e séminaire de l'AEFR.

Le programme a été vraiment riche, intense et varié. Les conférences portaient sur des sujets divers : « Regard sur l'avenir de l'enseignement du français » (M. Boiron – France) ; « État du français dans le monde face à la montée de l'anglais » (Ph. Minereau – France) ; « La pédagogie par compétences » (J. Lefèbre – Belgique) ; « L'école en France » (D. Paris – ambassade de France en Russie) ; « La Francophonie ou l'aventure ambiguë » (C. Olivieri – France) ; « Introduction à l'univers de Marcel Proust » (G. Bager – Danemark), etc.

L'apprentissage se poursuivait dans l'après-midi sous forme d'ateliers (80 au total) qui présentaient de nouvelles méthodes thématiques et leurs approches didactiques. Voici quelques-uns des sujets des ateliers : « Le théâtre en classe de FLE » ; « La grammaire – ça sert à quoi ? » ; « Enseigner avec TV5 » ; « Poésie – jouer avec la langue » ; « Au bonheur des mots », et encore beaucoup d'autres.



Ce fut sans aucun doute la fête de la tête comme celle du cœur. Le séminaire, c'est aussi la solidarité et l'enthousiasme de gens qui partagent la joie d'être ensemble. Cette énorme joie et l'amour profond pour le français ont abouti au spectacle amical de la dernière soirée des stagiaires : très joyeux, les professeurs sont montés sur la scène pour chanter, danser et faire la fête.

Le dernier jour a été marqué par la distribution des cadeaux – livres et dictionnaires – pour ceux qui ont réussi le concours interne pour lequel il fallait répondre par quatorze propositions à la question : « Si vous étiez ministre de l'Éducation nationale, que feriez-vous pour la promotion du français ? » Deux gagnants du concours, Olga Abdrakhmanova (Tchéliabinsk), et Erik Dadaïan (Piatigorsk), vont partir cet été en stages pédagogiques attribués par l'ambassade de France en Russie.

Alors, au bout de la semaine, les professeurs de français quittaient la maison accueillante d'Ivantéevka... non sans regret de se séparer, et pleins d'idées, de forces et de désir de reprendre l'enseignement du français dans leur ville. Ce n'était pas un adieu ! Mais, comme disait Joe Dassin, maître de la chanson française : « *C'est un au revoir, presque un rendez-vous...* »

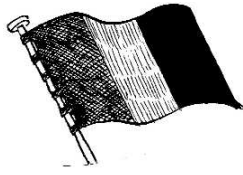
Maria JABINA

NDLR : Maria Jabina habite Elektrostal (Région de Moscou).

Aux adhérents internautes

Notre vice-président, Marceau Déchamps, nous adresse régulièrement des informations par l'internet. Si, possédant une adresse électronique, vous désirez recevoir ses messages, faites-vous connaître.

Envoyez à direction@langue-francaise.org un courriel précisant votre nom et votre souhait d'être inclus dans la liste de diffusion.



RÉCEPTION AU SÉNAT

Du 17 au 24 mars, pendant la 10^e Semaine de la langue française et de la Francophonie, la lauréate de la Plume d'or 2004, Andreea Spataru, a été accueillie



à Paris et à Reims. De tous les souvenirs de voyage qu'a remportés cette jeune et brillante Roumaine, le plus impressionnant est sans doute la réception organisée en son honneur dans les salons de la résidence du président du Sénat, Christian Poncelet, où le sénateur André Ferrand l'a chaleureusement reçue et félicitée. Nous reproduisons ici les remerciements de la lauréate.

De gauche à droite : MM. Grégoire Boucher, chargé des relations de la Plume d'or 2005 sur l'internet, directeur du site « Correctif », et Marceau Déchamps, M^{mes} Guillemette Mouren-Verret et Françoise de Oliveira, M^{lle} Andreea Spataru, le sénateur André Ferrand, S. E. M. Andrei Magheru, ambassadeur de Roumanie auprès de l'Unesco, M^{me} Anca Opris, ministre-conseiller auprès de l'ambassade de Roumanie en France, M. Alain Marquer, directeur des relations internationales à l'Alliance française.

Bonjour !

Je commencerai par vous dire que c'est un privilège et un honneur pour moi d'être votre invitée aujourd'hui.

Je voudrais ensuite remercier tous ceux qui ont fait des efforts pour rendre mon séjour en France possible, aussi bien que très agréable.

Et je tiens beaucoup à vous dire ce que cela signifie pour moi.

C'est d'abord l'accomplissement d'un rêve, le rêve de tous les gens qui aiment bien la langue française et qui sont amoureux de la France. Puis, c'est une extraordinaire récompense pour mon travail en français depuis des années. Mais c'est surtout la chance de connaître des gens remarquables, qui m'ont accueillie chez eux et m'ont fait vivre un peu à la française. Des gens qui m'ont donné le plaisir de partager un petit morceau de leur vie.

Andreea SPATARU

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

● CANADA :

– Un nouveau groupe de recherche en littérature acadienne a été créé à l'université de Moncton : il étudiera les relations entre le Québec et l'Acadie.

– La Base de données lexicographiques panfrancophone www.tlfq.ulaval.ca/bdlp/ s'est enrichie, et une nouvelle version du fichier informatisé du Trésor de la langue française au Québec a été mise en ligne.

● ÉTATS-UNIS :

– Le département de français de l'université de Baton Rouge a créé le site www.mondesfrancophones.com dont l'objectif est de devenir la revue mondiale de référence dans tous les domaines où la langue française joue un rôle fondamental et structurant (création artistique, philosophie, pédagogie, cinéma, économie, etc.).

– Miami (Floride) a une nouvelle radio francophone qui émet douze heures par jour sur le site de l'Alliance française : www.afmiami.org/#

– La semaine nationale du français organisée par l'AATF* aura lieu du 2 au 8 novembre 2005.

● SUISSE :

– Un député au Grand Conseil genevois, membre de l'association Défense du français, se propose de déposer un projet de loi visant à « *bannir l'utilisation de l'anglais dans l'administration genevoise et les établissements de droit public du canton* ».

– La Société jurassienne d'émulation, à Porrentruy, a créé le 15 avril un sixième cercle d'études pour développer la critique littéraire, éditer des ouvrages, organiser des conférences et des colloques,

encourager les étudiants par la publication de mémoires, thèses et autres travaux. La défense et l'illustration de la langue française tiennent une place de choix dans son programme.

● BELGIQUE :

– L'Association Charles-Plisnier lance, jusqu'au 15 juillet, le Prix langue et littérature Joseph Hanse (1 000 €). « *Ce prix est réservé à un essai ou à une étude littéraire, critique, philologique ou linguistique touchant la communauté française de Belgique* ».

Association Charles-Plisnier, 15, place Maurice-Van-Meenen, B-1060 Bruxelles, tél. et fax : 02 537 04 49, courriel : fondplisnier@tiscali.be

– À l'occasion de la **XXI^e Biennale de la langue française** (Bruxelles, 5 au 8 mai) **M^{me} Jeanne Ogée**, vice-présidente de cette association, a présenté le **Florilège des vingt premières biennales de Namur (1965) à La Rochelle (2003)**, (128 p., 4 €).

Le commander : BLF, 113, rue Gallieni, 78670 Villennes-sur-Seine.

– En Flandre, des négociations sont en cours pour aboutir à un accord culturel entre Flamands et francophones.

– L'an dernier, le parlement flamand a ratifié un décret permettant l'enseignement du français dès la 3^e ou 4^e année de primaire, au lieu de la 5^e. (*Nouvelles de Flandre*, n° 32.)

– À lire : *La Belgique. Le roman d'un pays*, de Patrick Roegiers (Gallimard, « Découvertes », 2005, 160 p. ill., 13,90 €).

● **Comprenant sept épreuves culturelles et six épreuves sportives, les 5^{es} Jeux de la Francophonie auront lieu à Niamey (Niger), du 7 au 17 décembre 2005.**

Renseignements :

<http://jeux.francophonie.org/>

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

● TUNISIE :

Le Fabuleux Destin d'Élissa, bande dessinée bilingue français/arabe, réalisée par la classe de M^{me} Mireille Tlili, à l'école Paul-Verlaine de La Marsa, vient de remporter le 1^{er} prix du concours Arts et lettres de France à Bordeaux (catégorie « jeunesse »).

● Pour fêter le centième anniversaire de la naissance de Léopold Sédar Senghor, écrivain, humaniste, homme d'État et l'un des fondateurs de la Francophonie, l'AIF* organisera tout au long de l'année 2006, déclarée « année Senghor », une série d'événements dans l'ensemble de l'espace francophone. Envoyez vos documents inédits (parlés, écrits, filmés...) à l'AIF.

M^{me} Francine Mook. Agence intergouvernementale de la Francophonie, 13, quai André-Citroën, 75015 Paris. Courriel : francine.mook@francophonie.org

● L'anniversaire des 20 ans de l'Alliance Champlain a été marqué, entre autres (voir *DLF*, n° 215, p. 13), par la publication d'un livre : *Le français, une langue en mouvement*, édité par l'association.

Alliance Champlain, 1, rue de Salonique, BP 1833, 98807 Nouméa cedex, tél. et fax : 687 24 11 59, courriel : alliance.champlain@offratel.nc site : www.alliance-champlain.asso.nc/

● CHINE :

Un récit de voyage sur l'internet nous apprend qu'à l'université Aurore de Shanghai « *la Faculté de médecine dispense un enseignement médical en français* » : (www.jesuites.com/actualités/archives/2004/teillard.htm).

● Pour fêter le quatrième centenaire de la naissance du Canada, une exposition itinérante, organisée sous l'égide de la Société du musée de Royan, retrace la vie et les missions de Pierre Dugas de Mons et de Samuel de Champlain, et la fondation de Québec. (*FL/FA**, n° 119.)

● Signalons *Le Courrier international de la francophilie*, nouvelle revue trimestrielle, publiée en Roumanie et dirigée par le professeur Constantin Frosin, dont l'objectif est « *d'aider à l'épanouissement du français* » (nisorf@yahoo.fr).

● RFI* offre une documentation multimédia pour les professeurs de français et les élèves, en donnant la parole à des spécialistes de langue et de littérature, tels Queneau, Cocteau, Perec, Simenon... : www.rfi.fr/fichiers/langue_francaise/dossier_thematique.asp

● Notre ami Gianni Copetti, vient de créer, à Bruxelles, *l'associazione per la Diffusione della lingua italiana « DiLit »* (l'association pour la Diffusion de la langue italienne). Pour encourager et soutenir cette association, envoyez un courriel, intitulé « Sostengo la DiLit » (Je soutiens la DiLIT), en précisant vos titre, prénom, nom et adresse électronique à assodilit@gmail.com

● Les 21^{es} Francofolies de La Rochelle auront lieu du 12 au 17 juillet 2005. Renseignements sur www.francofolies.fr ou par téléphone au 05 46 50 55 77.

Françoise MERLE

* AATF : American Association of Teachers of French (Association américaine des professeurs de français)

* AIF : Agence intergouvernementale de la Francophonie

* FL/FA : France-Louisiane Franco-Américaine

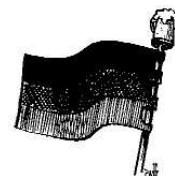
* RFI : Radio France internationale

LES LANGUES DE L'EUROPE

Que peut-on faire encore pour la langue française et la langue allemande ?



Venu de Berlin pour participer, le 2 avril, à l'assemblée générale de DLF (voir p. II), M. Kurt Gawlitta y a prononcé cette allocution.



Je suis heureux de pouvoir vous adresser quelques réflexions d'un membre à double adhésion et je vous transmets les salutations amicales de l'association Verein Deutsche Sprache. Notre collaboration s'est développée fructueusement depuis l'an 2000. Je remercie, surtout, mon ami Philippe Lalanne-Berdouticq. Nos deux associations doivent contribuer à ce que nos langues regagnent un respect plus considérable dans les secteurs où l'avenir de nos sociétés sera décidé. L'accomplissement de cette tâche est leur raison d'être.

L'association Verein Deutsche Sprache s'est battue au profit de notre langue avec un certain succès contre le découragement du pays, dû à des raisons historiques. Sous le mot-clé « Denglisch » nous avons déclenché un vaste débat public. Il est possible, depuis, d'en parler sans être traité de nationaliste. Les sondages publics démontrent que la majorité ne veut pas une mixture « Denglisch » ! La publicité commence, peu à peu, à prendre en considération la réaction défavorable des consommateurs pour le « Denglisch ». Mais, en matière de science et de grande économie, nos succès sont pratiquement nuls. L'américanisation de la société avance sans arrêt. Les citoyens sont dirigés par les médias, et la langue ne représente une valeur essentielle que pour les élites particulièrement intéressées.

Comment serions-nous capables de modifier un système économique et politique par les seuls arguments ? Les utilitaristes rationalisent tout ce qui ne promet pas un rendement immédiat : toute restriction à un échange libre des marchandises et des devises, les postes de travail, la protection sociale, la culture, la démocratie, l'État national ! Pourquoi devraient-ils traiter les langues nationales avec plus de respect ? La bureaucratie supranationale de Bruxelles, en accord avec la mondialisation, nivelle toute différenciation



des langues. Nos deux langues gênent la rationalisation et sont dangereuses comme ressources de la résistance démocratique. Il ne nous reste actuellement aucune chance d'influencer globalement la situation. Entre-temps, il serait peut-être sage de s'occuper des détails de la grammaire, de l'orthographe et du style. Par suite de ces activités, nos élites conserveraient, éventuellement, un reste d'attention pour la valeur des langues.

À mon avis, nos langues nationales ne pourraient profiter d'une nouvelle chance politique qu'à partir du moment où les crises et les bouleversements sociaux et politiques dont nous sommes témoins conduiraient à des réflexions nouvelles et fondamentales. La guerre en Irak a ouvert les yeux à pas mal de personnes. Elles savent maintenant ce que sont les aspirations à un empire mondial, mais les hommes ne comprennent pas que les langues sont une partie intégrante du problème de la globalisation. Ils croient au dogme selon lequel l'usage global de la langue américaine serait un bienfait pour l'humanité. Que l'hyperpuissance en profite au maximum est passé sous silence !

Les discussions actuelles en Europe au sujet du projet d'une constitution donneraient, éventuellement, une chance de réfléchir plus profondément ou même de réviser les conceptions linguistiques en Europe ! Actuellement, personne ne peut pronostiquer que les 25 pays accepteront tous la constitution. Il existe, à mon avis, vraisemblablement plusieurs modèles pour l'Europe, par exemple une Europe sans la Grande-Bretagne, ou une Europe au sein de laquelle le libre-échange des marchandises et des capitaux n'est plus la loi suprême. Il serait illégitime de partager, selon la position prise, les citoyens et les pays en ennemis ou amis de l'Europe. L'expérience historique montre qu'une situation immobile ne peut pas être brisée par des réformes douces provenant de la base des sociétés si des intérêts massifs s'y opposent. Si nous ne voulons pas rester tranquillement assis dans nos fauteuils, nous serons obligés de faire entendre nos voix d'un ton beaucoup plus agressif, comme le fait par exemple un syndicat ou un parti politique. Condition préalable : il faut multiplier le nombre de nos membres et de nos alliés pour pratiquer un tel style politique.

Kurt GAWLITTA



Section « Bruxelles-Europe » de DLF

L'assemblée qui s'est tenue, le 6 avril 2005, dans les locaux de la Maison de la Francité à Bruxelles, pour le lancement de la section belge de DLF, a réuni une centaine de participants et révélé l'intérêt porté aux questions de la diversité linguistique et du multilinguisme dans les institutions européennes et leur environnement à Bruxelles. L'assistance a été rehaussée par la présence de personnalités de la Représentation permanente de la France, de l'Alliance française, de l'Organisation internationale de la Francophonie, des institutions des Communautés européennes et de la Communauté française de Belgique, ainsi que de représentants d'associations de la société civile.

L'allocution d'accueil de M. Daniel Laroche, directeur de la Maison de la Francité, a été suivie des interventions¹ de Marceau Déchamps, vice-président de DLF, qui a tracé l'histoire, l'organisation et le fonctionnement de l'association et de ses sections, et de Guillemette Mouren-Verret, secrétaire générale et directrice de la publication, qui a donné un aperçu des actions phares de l'association : les concours, les prix, la revue.

Ensuite, Claire Goyer et Roger Vancampenhout, co-initiateurs du projet, après avoir remercié M. Laroche d'avoir accepté d'héberger l'assemblée dans le superbe immeuble de la Maison de la Francité, ont défini les objectifs de la nouvelle section de DLF, puis exposé les pistes de réflexion, les propositions d'action et les grandes lignes pour une stratégie de la section « Bruxelles-Europe ».

Le débat a révélé la variété des préoccupations des participants, qui ont porté en particulier sur les points suivants :

- la référence au caractère apolitique de l'association, mentionnée dans ses statuts et reprise dans les actes de lancement de la section « Bruxelles-Europe », n'implique en aucun cas une dénégation de la nature politique de son action, mais vise son indépendance vis-à-vis des partis et mouvements politiques. Par rapport à la réalité politique, culturelle et linguistique de la Belgique fédérale, la section entend limiter son champ d'investigation et d'action à la diversité linguistique et à la pratique du multilinguisme dans les institutions européennes et leur environnement ;

- les dérives vers le tout-anglais, observées non seulement dans les pratiques des institutions et organismes européens à Bruxelles, mais aussi dans certains organismes publics nationaux du pays d'accueil, au mépris des langues vernaculaires de celui-ci et de sa propre législation ;



- les incohérences constatées dans certaines pratiques linguistiques des institutions par rapport aux dispositions des traités fondateurs ainsi qu'à leurs objectifs proclamés en matière de multilinguisme : un exemple est donné par l'unilinguisme de certains sites internet de la Commission européenne ;
- la limitation à l'usage exclusif d'une langue dans certaines procédures institutionnelles ou commerciales – dans le cas cité, celui de l'anglais – conduit à privilégier les projets présentés par les locuteurs de cette langue ;
- la nécessité de conjuguer les actions des diverses associations de défense et de promotion de la langue française en vue de créer des synergies et d'éviter la dispersion des efforts ;
- la nécessité de créer des alliances avec les locuteurs d'autres langues, telles que l'allemand ou l'italien. Dans ce contexte, un intervenant a annoncé la création d'une association de défense de la langue italienne ;
- l'importance de la dimension culturelle et littéraire à faire valoir et à préserver vis-à-vis des contraintes imposées par la loi du marché ;
- l'importance de l'utilisation de leur propre langue par les orateurs et participants aux réunions d'organismes internationaux de manière à faire respecter l'intégrité des langues d'intervention ;
- l'importance du rôle joué et de l'action menée par les organes de la Francophonie internationale aux trois niveaux : intergouvernemental, des États membres et des sociétés civiles.

Claire Goyer a clos le débat en exposant les projets concrets de la section dans le proche avenir :

- contribuer à la réparation de l'hebdomadaire *L'Européenne de Bruxelles*, qu'il convient de considérer comme un enjeu vital pour la crédibilité de l'Europe à ses propres yeux et à ceux des pays émergents qui la considèrent comme un modèle de respect de la diversité ;
- organiser des conférences, des débats, des rencontres pour sensibiliser la société civile à la nécessité d'une Europe multilingue et à l'importance de l'enseignement des langues et des politiques culturelles ;
- faire pression sur les institutions et autres organismes européens pour que s'instaurent de bonnes pratiques et qu'un multilinguisme « à géométrie variable » soit respecté dans leur travail au quotidien et dans leurs stratégies de communication.

Roger VANCAMPENHOUT

1. Les textes des interventions sont disponibles sur le site de DLF.

LE FRANÇAIS EN FRANCE

L'ACADÉMIE GARDIENNE DE LA LANGUE

Sur les 531 entrées du dernier fascicule*, 175, signalées par un astérisque, sont nouvelles. Nous en avons choisi quelques-unes susceptibles d'intéresser les lecteurs.

NUNUCHE adj. xx^e siècle. issu du redoublement expressif de *nu*, variante de *nul*.
Fam. Naïf, simplet. *Il est un peu nunuche*. Par méton. *Une histoire nunuche*. Subst. *Quel nunuche !*

OBSOLESCENCE n. f. xx^e siècle. Emprunté de l'anglais *obsolescence*, dérivé savant du latin *obsolescere*, « tomber en désuétude, sortir de l'usage ».

ÉCON. Dépréciation d'un bien d'équipement, d'un procédé, etc., due à l'apparition de nouveaux produits, de techniques nouvelles. *L'obsolescence d'un médicament, d'un mode de fabrication*.

OBSOLÈTE adj. xvi^e siècle, *obsolet*. Emprunté du latin *obsoletus*, « négligé, usé, délabré ». Qui est tombé en désuétude, sorti de l'usage. *Des méthodes, des techniques obsolètes*. *Un mot, une locution obsolète*.

ODORER v. intr. et tr. xii^e siècle. Emprunté du latin *odorari*, « sentir, flairer ».

I. V. intr. Rare. Avoir de l'odorat.

II. V. tr. 1. Percevoir par l'odorat. *Le cheval odore et sent le danger*.

2. Exhaler une odeur. *Son haleine odorait le tabac*.

OLIGOÉLÉMENT n. m. xx^e siècle. Composé d'*oligo* et d'*élément*.

BIOL. Élément minéral présent en très faible quantité dans les organismes vivants et indispensable à leur fonctionnement. *L'iode, le fluor, le cobalt, le cuivre et le fer sont présents dans l'organisme humain sous forme d'oligoéléments*. *Une eau riche en oligoéléments*.

ONDER v. tr. xii^e siècle. Dérivé d'onde.

Marquer de lignes, de traits sinueux évoquant des ondes. *Des étendues de sable ondées par le vent*.

ŒDIPIEN, -IENNE (œ se prononce é) adj. xx^e siècle. Dérivé d'*Œdipe*, du grec *Oidipous*, nom d'un personnage de la mythologie grecque.

PSYCHAN. Qui se rapporte au complexe d'Œdipe. *Une situation œdipienne*. *Conflit œdipien*.

OFFSET (et se prononce ète) n. m. inv. xx^e siècle. Emprunté de l'anglais *offset*, de même sens, lui-même composé de *off*, « hors de », et *set*, du verbe *to set*, « placer ».

IMPRIMERIE. Procédé d'impression où l'on décalque d'abord la forme d'impression sur un cylindre revêtu de caoutchouc, appelé *blanchet*, avant de reporter le texte ou l'image du cylindre sur le papier. Par opposition à la typographie et à l'héliogravure, l'offset est un procédé d'impression à plat. *Tirer en offset*. En apposition. *Machine offset*.

* Extraits du fascicule NUE-PROPRIÉTÉ à ONGLETTE (21 décembre 2004) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie, et sur l'internet (de A à négaton) : <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>

M O T S E N P É R I L

DÉPAPERASSEMENT n. m. Action d'emporter des papiers, de se débarrasser de paperasses.

« *Il restera... l'armoire avec les brochures et paperasses qu'elle contient, et pour le transport desquelles j'enverrai d'ici une malle avec une lettre pour prier M. Deleyre de présider à ce dépaperassement.* » (J.-J. Rousseau.)

DÉPARLER v. Discontinuer de parler (ne s'emploie qu'avec la négation).

« ... *ma joie est extrême*
D'y voir certaines gens, tout fiers de leur maintien
Qui ne déparlent pas et qui ne disent rien. » (Regnard.)

DÉSULTOIRE adj. Qui passe d'un sujet à un autre. Du latin *desultorius*, cheval qui sert à la voltige, de *desultor*, celui qui passe d'un objet à un autre, proprement « cavalier qui saute d'un cheval sur un autre ».

« *Pardonnez-moi le style désultoire de ma lettre.* » (B. Constant.)

DÉTAILLISTE n. m. Écrivain qui se complaît ou qui excelle dans les détails. Le mot a disparu après avoir été cité comme néologisme par Littré.

ÉCRIVAILLEUR ou **ÉCRIVASSIER** n. m. Mauvais auteur qui écrit beaucoup.
 « *Jean Bodin est un bon aucteur de notre temps et accompagné de beaucoup plus de jugement que la tourbe des escrivailleurs de son siècle.* » (Montaigne.)

ÉCRIVEUR, EUSE n. m. et f. Terme familier, celui, celle qui écrit beaucoup de lettres, qui aime à en écrire.

« *Je ne suis pas écrivaine.* » (M^{lle} de Villeroy.)

« *On trouve aussi écrivains, précise Littré, mais c'est une mauvaise orthographe pour écrivain qui, aux XVII^e et XVIII^e siècles, se prononçait écrivains.* »

ÉGOÏSER v. Ne parler que de soi, citer sans cesse ses idées ou ses actions, rapporter tout à soi-même. Du latin *ego*, « je » ou « moi ».

« *Égoïsme, égoïste, égoïser, remarque Littré, ne sont ni dans Richelet, ni dans Furetière ; et l'Académie ne les a qu'à partir de l'édition de 1762. Dans le XVII^e siècle on disait amour-propre.* »

ÉLUCUBRER v. Produire une œuvre à force de veilles et de labeur. Du latin *elucubrari*, de *e* et *lucubrare*, « travailler à la lumière de la lampe ».

Jean TRIBOUILLARD

ACCEPTIONS ET MOTS NOUVEAUX*

AUDITION (pour *casting*) : Mode de sélection des artistes susceptibles de tenir les rôles d'un film, d'une pièce de théâtre ou d'un programme. Voir aussi : DISTRIBUTION.

AVANT-PREMIÈRE (pour *preview*) : Projection d'un film devant un public restreint, destinée à recueillir les impressions des spectateurs avant la sortie en salle. Voir aussi : PROJECTION CORPORATIVE.

AVANT-SOIRÉE (pour *access prime time*) : Tranche horaire qui précède les heures de grande écoute. Voir aussi : HEURE DE GRANDE ÉCOUTE.

AVATAR (pour *avatar*) : Personnage ou objet de synthèse évoluant dans un décor réel.

COMÉDIE DE SITUATION (pour *sitcom, situation comedy*) : Comédie de mœurs en plusieurs épisodes autonomes et comportant des personnages récurrents.

CORPS D'ANNONCE (pour *body copy*) : Texte constituant la partie informative d'un message publicitaire imprimé. Voir aussi : SIGNATURE.

DÉBAT-SPECTACLE (pour *talk-show*) : Émission de divertissement consistant en une discussion sur des sujets de société entre un animateur et ses invités. Voir aussi : ÉMISSION-DÉBAT.

DIFFUSION EN FLUX (pour *streaming*) : Procédé permettant de diffuser un programme par l'internet avant son téléchargement complet.

DIFFUSION MULTISUPPORT (pour *simulcast, simultaneous broadcasting*) : Émission simultanée d'un même programme sur des supports de diffusion différents.

DISTRIBUTION (pour *cast*) : Ensemble des artistes choisis pour tenir les rôles d'un film, d'une pièce de théâtre ou d'un programme. Voir aussi : AUDITION.

ÉMISSION-DÉBAT (pour *talk-show*) : Émission consistant en une discussion sur des sujets de société entre un animateur et ses invités. Voir aussi : DÉBAT-SPECTACLE.

ESQUISSEUR, -EUSE (pour *roughman*) : Dessinateur chargé de réaliser des esquisses à la demande.

* Extraits du « Vocabulaire de l'audiovisuel » adopté par la Commission générale de terminologie et publié au *Journal officiel*, le 18 janvier 2005, consultable sur CRITER, base de données terminologiques de la Délégation générale à la langue française :

www.culture.gouv.fr/culture/dglf/

Nouvelles listes : « Vocabulaire de l'économie et des finances » et « Vocabulaire des techniques spatiales » (30 janvier 2005) ; « Vocabulaire de la défense » (10 février 2005).

DE BONS COUPS

Une langue reflète forcément les tendances profondes de la société qui l'a forgée. D'où vient qu'en français nous ayons une telle abondance de « coups » de quelque chose ? *Coups de pied, de main, de fusil, de couteau* – et même des *coups de foudre*, mon amour ! C'est la question que se pose une lectrice de Cannes, M^{me} Monique Audiffred, qui trouve que cela fait beaucoup de chocs pour une belle langue... *Beau coup* ? En effet ! Jusqu'à cette image violente du *grand coup*, qui a éliminé, à partir du XVI^e siècle, le fondamental *moult* désignant une grande quantité – du latin *multum* passé dans l'italien *molto*. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le génie du français aime la castagne. Tout a commencé par un coup de poing dans la figure, avec la grosse torgnole, le *calaphus* latin : un *soufflet*. Le reste en dérive par imitation : le *coup de pied* découle de source, prolongé par le *coup de bâton*, suivi du *coup de lance* (un bâton pointu). Les *coups de couteau* et *d'épée* vont de soi, comme le *coup d'arbalète*. Et lorsque vinrent la poudre et son compère le mousquet, l'assimilation de la balle, qui frappe, à un carreau donna naturellement le *coup de feu* – que l'on tire,

notez bien, comme on tirait déjà à l'arc, en tirant sur la corde. Dit Rabelais : « *Mais un ribaud canonnier qui estoit au machicoulis luy tira un coup de canon.* »

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le *coup de tonnerre* et le *coup de foudre* semblent inventés par imitation du bruit du canon, et non l'inverse. La rapidité, jointe à la soudaineté de l'action, a forgé des

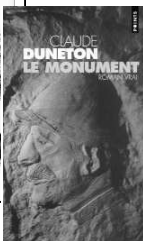
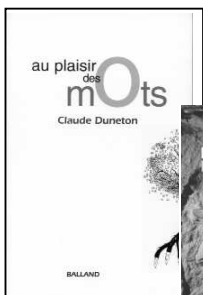
locutions telles que *tout d'un coup* et *tout à coup*, tandis que la notion de « fois », en une seule fois s'est introduite dans la formulation *d'un seul coup*, qui signifie strictement ne pas avoir à s'y reprendre plusieurs fois – par extension à *tous les coups*, toutes les fois. À son tour, *d'un seul coup* apporta le fameux *coup à boire*, lequel s'entend, il me semble, par l'image de celui qui vide son verre cul sec, sans s'y reprendre à plusieurs fois.



Or, si *boire un coup* appartient aujourd'hui au langage familier, il n'en a pas toujours été ainsi ; c'est très naturellement que Christine de Pisan, dame de cour et poétesse en renom, écrit vers 1400 « *les dames si [aussi] nous prièrent de boire un coup* ». Saint-Simon, sans vulgarité apparente, parle de « *boire le petit coup* », ce qui, aujourd'hui, est plutôt réservé au bagou de comptoir. D'où le *coup de l'étrier*, le dernier verre avant de se mettre en selle (mais plus du tout au volant, oh non !). Et si l'on boit un peu trop, évidemment, on peut avoir un *coup de vin*, qui est, à l'étourdi, la première étape vers l'ivresse. L'idée de violence soudaine se résume souvent en un *coup de gueule*, qui est une brutale mise au point, et une manière de s'imposer à coups de glotte. De la même manière, mais tout en perfidie, le *coup de langue*, sur le modèle du coup de bec du faucon, constitue une médisance mauvaise destinée à faire du tort (et, comme tout se tient, à faire des « *gorges chaudes* » de quelqu'un : le déchirer). Cotgrave rapporte ce proverbe du XVI^e siècle : « *Un coup de langue est plus dangereux qu'un coup de lance* » – bien vrai si le déshonneur s'ensuit et que la mort, chevaleresquement, l'accompagne !

Voilà qui est fort bien, mais pourquoi : « *Je vous passe un coup de fil* » ?... Il y a là un croisement : d'abord, le coup de téléphone conjugue la brusquerie – les anciennes sonneries murales faisaient sursauter – et la brièveté des échanges hurlés dans un cornet. D'autre part, jusqu'à tout récemment, à l'arrivée des mobiles et des portables (avec leurs ondes dangereuses, ce qui est un « *sale coup* » !), la liaison était établie au moyen d'un fil. « *Qui est au bout du fil ?* » constitue une image parlante. D'où le glissement en locution valise de ce *coup* qui tient à un fil : le *coup de fil*. J'espère, *pour le coup*, Madame, avoir été clair.

Claude DUNETON



NDLR : Nous remercions notre ami Claude Duneton de nous avoir autorisés à reproduire ses chroniques du *Figaro littéraire*, intitulées « Le plaisir des mots ». Celle-ci a été publiée le 27 janvier 2005. Son dernier ouvrage s'intitule *Au plaisir des mots* (Balland, 2004, 300 p., 18 €), et *Le Monument* vient d'être édité en livre de poche (Seuil, « Points » 2005, 532 p., 9 €).

Le docteur Alain Fajardy nous avait adressé, il y a deux ans, une liste « *non exhaustive* », précisait-il, de plus de deux cent soixante expressions formées avec le mot *coup*. Qui dit mieux ?

Des mots qui ne manquent pas de cachet...

Bien que, de nos jours, cette forme pharmaceutique soit totalement obsolète, on entend encore fréquemment parler de **cachets**. Il s'agissait de deux cupules en pain azyme assemblées soit par emboîtement, soit par collage après humectation. Ces enveloppes permettaient de présenter des médicaments en poudre, à une dose définie, en vue d'une administration orale. Pourquoi le succès suranné de ce mot *cachet* ? Créé en 1464, il tire son origine du bas latin *coacticare*, forme renforcée de *coactare* : « contraindre, comprimer », fréquentatif de *cogere*, fait de *cum* et d'*agere*, « agir ». C'est à ce carrefour que se rattachent aussi *coaguler* et *cailler*. *Cachet* est donc lié à l'idée de presser – les pharmaciens qui liront ces lignes se souviendront du nom d'un petit appareil, le compresso-doseur, utilisé pour la fabrication manuelle des cachets ; en outre, il est piquant de constater que cette même idée de compression prévaut dans une opération importante en pharmacie : la compression de poudres et la fabrication des comprimés (de *comprimo*, *compressum*, « serrer, presser »).

Cela ne doit pas faire oublier le petit sceau que l'on appose sur un document, une lettre. D'où l'expression *avoir du cachet*, c'est-à-dire être marqué par une originalité. C'est de là que procèdent les expressions *cachet du roi* et *lettre de cachet* (1636). Par métonymie, *cachet* désigne à la fois le fragment de cire utilisée pour sceller et l'empreinte elle-même.

Une autre acception provient de l'usage de marquer régulièrement chaque présence d'un professionnel par apposition d'un tampon sur une carte. C'est l'origine du cachet des professeurs privés et des artistes. On dit volontiers à ce propos « courir le cachet ».

Cacheter indique que l'on clôt un pli, une lettre, une bouteille – *une bouteille de bon vin cachetée*. D'où **cachetage**, **décacheter** et **recacheter**.

Mais d'où vient **cache** ? De la même source : du sens « serrer, comprimer », découle l'idée de dissimuler à la vue. L'objurgation de Tartuffe « *Cachez ce sein que je ne saurais voir* » pourrait trouver un renouveau d'intérêt avec l'évolution de la mode, et un nouveau Molière pourrait étendre l'expression à l'ombilic.

Il en vient **cache**, lieu propre à cacher ou à se cacher ; le diminutif **cachette**, d'abord limité à la seule locution *en cachette*, a supplanté *cache* et *cachet*. Un **cachot** est une petite prison basse et obscure dans une grande

prison, jadis garnie de paille humide. « *Dans l'horreur d'un cachot par son ordre enfermé* » (Racine, *Athalie* V, 2).

Si *cachotter*, au sens de « tenir secret » (M^{me} de Sévigné), n'a pas réussi à s'imposer, **cachottier**, **cachotterie** (XVII^e s.) sont bien vivants de nos jours.

Déverbal de cacher, dissimuler, **cache** est abondamment utilisé en photographie pour désigner un écran, une feuille opaque. Quant aux mots composés, ils font florès avec **cache-col**, **cache-nez**, **cache-sexe**, **cache-pot**, **cache-misère**, **cache-poussière**, **cache-cœur**, **cache-cache** et **cache-tampon**... Leur mise au pluriel fait partie des difficultés de la langue.

Viennent en outre **cachexie** du grec *cachêxia*, « mauvaise constitution physique », mais aussi « mauvaise disposition morale », et **cachectique**, pour un état de maigreur extrême avec altération de l'état général.

Un autre mot à caractère professionnel, est **cachou**, par francisation du tamoul classiquement écrit *kachu*, par l'intermédiaire du portugais *cache*. Il s'agit d'un extrait aqueux de couleur brune obtenu par macération et décoction du bois de plusieurs plantes riches en tanins, dont le palmier *Areca catechu* et *Acacia catechu*, arbuste de la famille des Mimosacées. Restons en Asie avec **Cachemire**, mieux écrit *Kashmir*, État situé au nord-ouest de l'Inde, connu entre autres pour ses magnifiques châles.

Bien différent est la **cachucha**, danse espagnole qu'un homme et une femme exécutent sur un air gracieux, vif et passionné.

Cela mène à **cachalot**, autre introduction récente (1694, à Saint-Jean-de-Luz), probablement depuis le mot portugais *cacholotte*, « poisson à grosse tête », dérivé de *cachola*, « caboche », d'origine douteuse. Le dicton « tant va le cachalot qu'à la fin il se cache » est également d'un goût discutable...

Quant au terme anglais **cash**, c'est un anglicisme souvent employé maintenant pour parler de l'argent immédiatement disponible (*payer cash*). Il est sans aucun rapport avec **cashier**, écrit aussi *câchère*, *cawscher* (1867) et *cashier* (1929). L'origine est l'hébreu *kaser*, au sens de « qui convient, propre à ». Puis le mot prit un sens plus restreint encore dans le vocabulaire religieux, plus exactement rabbinique : « régulier, autorisé par la loi », avant d'être banalisé, selon un processus habituel, pour dire seulement « conforme », surtout dans les pays anglo-saxons.

Pierre DELAVEAU
Cercle Ambroise-Paré

LE BISTOURI

Beaucoup d'instruments de chirurgie sont très anciens. La transformation qu'ils ont subie sous l'effet du développement des méthodes, de la hardiesse croissante des interventions, ne doit pas faire oublier leur origine souvent conservée dans leur dénomination. Le nom vernaculaire persiste, souvent accompagné de l'attribution d'un mot précisant son utilisation, qu'il s'agisse de l'action même ou du nom du chirurgien qui l'a développé, parfois les deux termes étant associés. La suppression d'ambiguïté en est le but.

L'autre origine pourrait être dite « savante », puisant dans le grec, le latin, l'anglais, avec plus ou moins de bonheur, la désignation de l'usage de l'instrument ou de la partie du corps sur quoi il est utilisé, et aussi parfois le nom de celui qui a décrit l'opération.

L'extrême diversité des instruments explique la nécessité d'une désignation précise. Les catalogues d'instruments en enregistrent des centaines, certains tombés en désuétude, d'autres toujours actuels malgré leur ancienneté. Ils constituent le fonds d'usage courant des boîtes d'une cinquantaine au moins d'instruments de base, utilisés dans toute intervention, à quoi viendront s'ajouter les instruments particuliers à chaque entreprise.

Envisageons d'abord le plus ancien, d'usage si général que, par métonymie, son utilisateur, le chirurgien, est parfois désigné par ce terme.



Constitué d'une lame emmanchée, on dirait d'un couteau, si son objet ne lui conférait la promotion d'un terme distinctif. En fait, dans sa forme originale la lame est courte, de quatre à huit centimètres, et le manche de huit à douze centimètres. L'origine du mot semble se rattacher au bas latin *bastoria* qui désignait une arme portée par un grand bâton, un grand couteau. Déjà noté au XV^e siècle, Ambroise Paré au XVI^e siècle parle de *bistories* de diverses formes ; le mot est alors féminin. Par la suite, le genre masculin est adopté, tandis que les formes se précisent, adaptées aux types d'incisions envisagées.

Depuis lors, on peut distinguer, dans l'évolution du bistouri, trois périodes. Les XVIII^e et XIX^e siècles. Avec de nombreuses variantes à lames fixes, désignées selon le maître qui en préconise l'usage, lame à tranchant convexe (Dupuytren, après Scarpa), concave (Pott, Cooper), à tranchant limité à une partie de la lame, boutonné (Dupuytren) afin d'épargner les structures sous-

jaçentes, en forme de serpette (Farabeuf), à pointe rabattue, c'est-à-dire à tranchant droit jusqu'à la pointe, etc. À la même époque se développent les bistouris pliants, en raison d'incisions d'abcès, d'hématomes, à domicile. La lame se replie et est cachée dans le manche (ou châsse), constituée de deux lamelles de métal souvent ornées d'ivoire, d'écaille qui protègent la lame en position fermée. La lame pivote sur un axe placé à une extrémité du manche et devient alors fixe par un dispositif de blocage. De nombreux modèles ont été produits, devenant bientôt entièrement métalliques avec l'apparition de la stérilisation.

La deuxième période s'étend de la fin du XIX^e au milieu du XX^e siècle avec des bistouris métalliques à lame fixe, stérilisables. La forme des lames se limite alors à une convexité plus ou moins accentuée du tranchant, ou bien à la pointe rabattue, utilisée surtout en orthopédie pour inciser le périoste. Quelques modèles à lame interchangeable ont été créés, sans grande diffusion.

La troisième période est contemporaine, avec l'apparition des matières plastiques, de bas coût, et l'extension du matériel à usage unique, donc jeté après chaque utilisation. La courte lame d'acier est fixée au manche en plastique par sertissage. La stérilisation fait alors appel à une irradiation brève mais suffisante aux rayons gamma. L'usage unique répond ainsi à un surcroît de précaution contre toute contamination d'un malade au suivant, ce qui a pu malheureusement survenir malgré la stérilisation.

Nous ne mentionnerons le **bistouri électrique** que pour noter qu'il ne soulève aucune question linguistique. C'est un appareillage imaginé au début des années vingt (Heitz-Boyer), qui a reçu le nom de *bistouri* pour sa propriété de couper. L'appareil délivre un courant de haute fréquence : un pôle est largement au contact du malade (la plaque), l'autre pôle est une fine tige métallique émergeant d'un manche. Au point d'application de la tige, l'élévation de chaleur par l'arc électrique coupe, ou coagule, les petits vaisseaux.

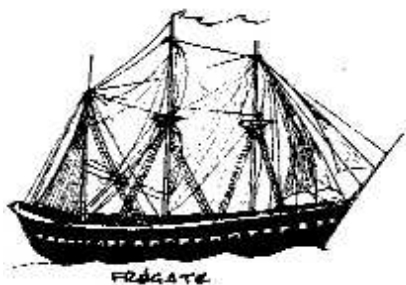
Terminons en distinguant du bistouri le **scalpel**. Celui-ci, de même apparence, est pourvu d'un manche en bois, souvent en ébène. Le nom vient du latin *scalpere*, « inciser ». Il ne peut être stérilisé. Il est donc utilisé en laboratoire de dissection ou d'expérimentation. Le terme est peu employé de nos jours, même par les utilisateurs, il apparaît plutôt dans des pamphlets, généralement violemment réprobateurs de travaux incompris.

Michel ARSAC

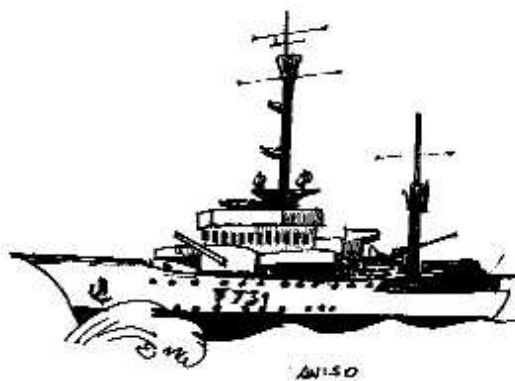
Ne nous laissons pas mener en bateau...

Dans un précédent article, il avait été question des cordages à bord des navires et de leurs noms les plus variés. On avait pris conscience du virage pris par la Marine lorsqu'elle délaissa la voile pour la vapeur. Cette révolution a eu également pour conséquence d'entraîner l'évolution de la dénomination des bâtiments, donnant libre cours à l'imagination des ingénieurs de l'époque. Une petite étude étymologique paraît donc intéressante pour distinguer les noms datant de la bouline (ou marine à voile), et ceux apparus avec l'avènement du charbon et des combustibles qui lui ont succédé.

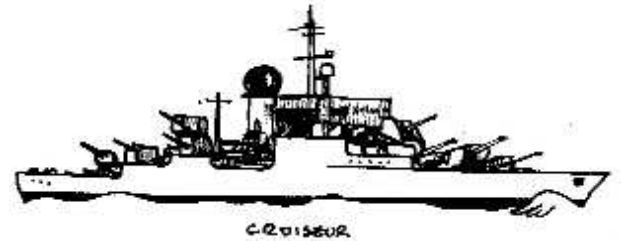
La palme de la longévité revient sans surprise au **navire** (du latin *navigium*), dont le champ lexical est le plus vaste dans le domaine : navigation, nef, navette... Le terme générique **bateau** (XII^e s., de l'anglo-normand *bat*, racine de *boat*) est sans aucun doute le plus commun. Plus militaire et évocateur d'une taille imposante, le **vaisseau** (milieu du XII^e s., du latin *vascellum*, « petit vase ») n'est employé qu'en référence aux grandes **escadres** d'antan (XV^e s., cité comme mot italien, avec le sens de « bataillon, troupe » ; à rapprocher de la *squadra*, « équerre »), même si le terme s'est conservé dans les grades de la Royale (de l'enseigne au capitaine, sans oublier le lieutenant). Pour rester dans le domaine des grades, la **corvette** (vers 1476, du moyen néerlandais *korver*, pour « bateau chasseur »), dont le capitaine est le moins gradé des officiers supérieurs, a survécu quelque temps dans nos flottes modernes, même si la dénomination de **frégate** (XV^e s., de l'italien *fregata*, « bâtiment d'escorte ») regroupe aujourd'hui la plupart des bâtiments de taille intermédiaire.



Intéressante est l'origine de l'**aviso**, bâtiment de petite taille très utilisé dans la Marine : il faut remonter au XVIII^e siècle, où les Espagnols avaient pour coutume de faire parvenir les messages d'un bâtiment à l'autre par le biais d'une *barca de aviso*. Quant au **patrouilleur** (1606, de *patrouille*, syn. de *patouille*, « action de patauger »), modeste par sa taille mais d'un emploi très commode, il est l'apanage des garde-côtes, tout comme le rêve des jeunes enseignes pour leur première affectation outre-mer.



Passons à présent aux termes plus récents, en premier lieu desquels le **croiseur** (fin XVII^e s., de *croiser*) se taille une bonne part : ce navire de guerre rapide, léger ou lourd (de 5 000 à 10 000 tonnes), régna sur les océans à l'époque où les grandes flottes occidentales se livraient des combats

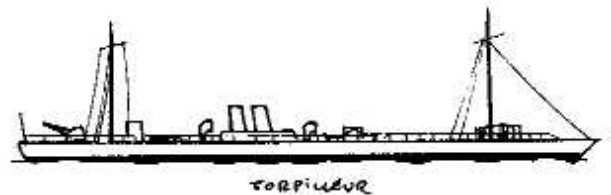


acharnés. L'avènement du missile en lieu et place du canon a amorcé le déclin de ces grosses unités, parmi lesquelles le **cuirassé** (1860, de *cuirasse*, latin *coriaceus*, « cuir »), véritable mastodonte d'acier qui demeure associé aux grandes épopées



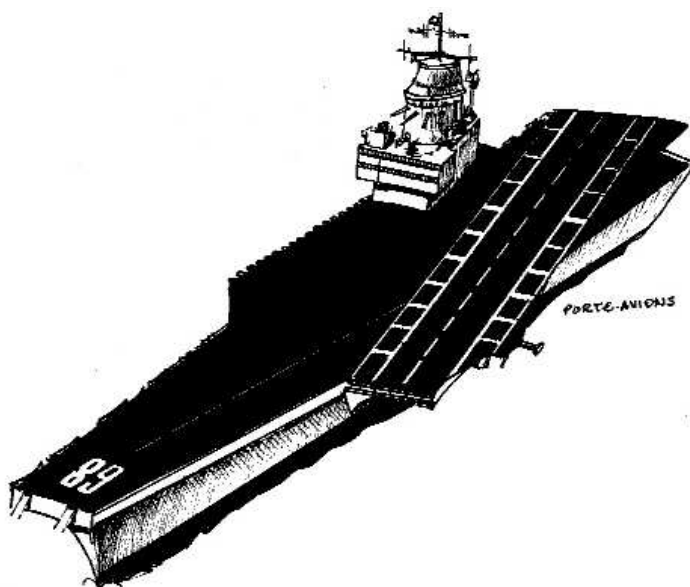
de la seconde guerre mondiale (*Bismarck*). On cite également le **dreadnought** (1906, angl. « qui ne redoute rien »), lourd cuirassé d'escadre.

La conquête des espaces sous-marins a lancé la vague des **torpilleurs** (1876, du latin *torpedo*), **contre-torpilleurs** et de leurs équivalents britanniques **destroyers** (terme passé en 1893 dans la langue française).



L'âge d'or de l'acier a entraîné le développement de la mine, donnant naissance aux bâtiments adéquats, **mouilleurs** (1914, de *mouiller*, lat. *molliare*, « mollir »), **dragueurs** (1829, angl. *to drag*, « tirer ») ou **chasseurs** (lat. *captare*, « chercher à prendre »).

De nos jours, les nouvelles constructions fleurissent, mais, fidèle à cette tradition d'innovation linguistique, on a enrichi de nouveau le vocabulaire marin, se tournant vers les mots composés et autres sigles : on parle de **PAN**



(porte-avions nucléaire), **TCD** (transport de chalands de débarquement) ou de **BPH** (bâtiments porte-hélicoptères)... Puisse ce riche héritage continuer à porter les rêves qui n'ont cessé de pousser l'homme à voguer vers cet horizon infranchissable, qui, pourtant, s'appelle encore et toujours la mer...

Antoine DELAVEAU

LES JOURS DE LA SEMAINE

Si on pose la question : « Quel est le premier jour de la semaine ? », la réponse sera très probablement « le lundi ». De nos jours, les calendriers et les agendas sont disposés ainsi, et pourtant, il y a un demi-siècle, la réponse aurait été tout autre. Quelle est la raison de ce changement et comment les pays voisins de la France voient-ils la semaine ?*

Pour nous, en France, la semaine consiste en cinq jours de travail suivis de deux jours de repos, le « week-end ». Or, il y a quarante ans, il était normal de travailler le samedi, si ce n'était que le matin, et, jusqu'à la fin des années soixante, les enfants allaient à l'école ce jour-là. Puis, dans le primaire, on supprima les cours du samedi après-midi pour que des réunions pédagogiques pussent avoir lieu, et ensuite... on finit par « oublier » les réunions projetées.

Le rythme « six jours de travail suivis d'un jour de repos » nous vient de la Bible. Dieu créa le monde en six jours et se reposa le septième, le sabbat – le mot *sabbath* signifiant « repos » en hébreu. Ce terme subsiste en espagnol (*sábado*), en italien (*sábato*), en portugais (*sábado*) et en grec (*to Sávato*). Le terme français *samedi* a la même origine ; c'est une contraction de *sambati dies*, qui vient de *sabbati dies*.

Le christianisme a tenu à modifier la semaine et a placé le jour de repos le dimanche, en l'honneur de Jésus-Christ qui vainquit la mort ce jour-là. On allait se reposer alors le **premier** jour de la semaine, le *dies dominicus*¹, le « jour du Seigneur » (terme qui allait devenir *diominica*, puis *dimanche*). Les langues d'origine latine (espagnol, italien et portugais) ont suivi le même chemin et appellent respectivement le premier jour de la semaine : *domingo*, *domenica* et *domingo*.

En ce qui concerne les autres jours de la semaine, trois pays de culture latine, la France, l'Espagne et l'Italie, les appellent d'après les dieux romains... et la lune :

France	Espagne	Italie	
lundi	lunes	lunedì	d'après la lune
mardi	martes	martedì	d'après Mars
mercredi	miércoles	mercoledì	d'après Mercure
jeudi	jueves	giovedì	d'après Jupiter
vendredi	viernes	venerdì	d'après Vénus

Le quatrième pays cité, le Portugal, suit le modèle grec en appelant les jours :

	Portugal	Grèce
lundi :	segunda-feira	i Theftéra (le deuxième)
mardi :	terça-feira	i Triti (le troisième)
mercredi :	quarta-feira	i Tetàrti (le quatrième)
jeudi :	quinta-feira	i Pémpiti (le cinquième)
vendredi	sexta-feira	i Paraskevi (le sixième)

L'Angleterre et l'Allemagne, qui subirent l'influence teutonne avant celle de Rome, appellent les jours d'après les dieux nordiques :

	Angleterre	Allemagne
dimanche	Sunday	Sonntag, de <i>Sonne</i> (le soleil)
lundi	Monday	Montag, de <i>Mond</i> , (la lune)
mardi	Tuesday	Dienstag, de <i>Tiwaz</i> (dieu de la guerre)
mercredi	Wednesday	de <i>Woden</i> (dieu du commerce)
jeudi	Thursday	Donnerstag, de <i>Thor</i> (dieu du tonnerre)
vendredi	Friday	Freitag, de <i>Frigg</i> (femme de Woden)

En ce qui concerne le mercredi, les Allemands l'appellent *Mittwoch* (milieu de la semaine), ce qui renforce la notion que la semaine commencerait légitimement le dimanche.

Quant au samedi, le mot anglais *Saturday* vient du latin *Saturni dies* (jour de Saturne) et le mot allemand *Sonnabend* signifie « la veille du dimanche ».

Janet RAFFAILLAC

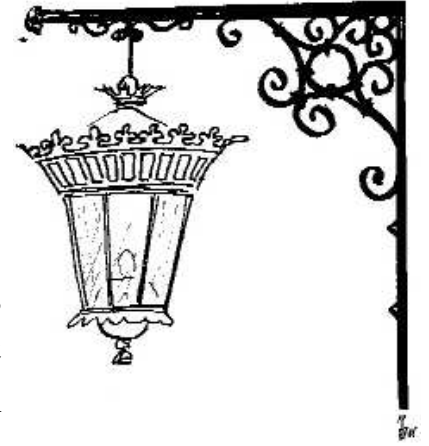
* NDLR : la norme internationale – ISO 2015-1976 – a défini, pour tous les usages internationaux, un codage numérique des dates. Selon cette norme (§ 3.2), les jours de la semaine sont numérotés du lundi au dimanche de 1 à 7. Ce choix a entériné, comme de coutume, l'usage le plus courant parmi les divers pays.

1. ou *dominica dies*.



L A L A N T E R N E

*Ah ! ça ira, ça ira, ça ira
Les aristocrates à la lanterne ;
Ah ! ça ira, ça ira, ça ira
Les aristocrates on les pendra.*



Les paroles de ce chant révolutionnaire furent écrites en 1792 par le chansonnier Ladré, sur l'air du *Carillon national* composé par le violoniste Bécourt. Le refrain reprenait une manie de Benjamin Franklin, qui se donnait du courage en répétant : « *Ça ira, ça ira...* ». Mais quelle était donc cette lanterne à laquelle le peuple révolté voulait pendre les aristocrates ? Avant de répondre, je ferai un bref rappel historique.

L'actuelle place de l'Hôtel-de-Ville de Paris fut jusqu'au XIX^e siècle nommée *place de Grève*, parce qu'elle était constituée d'une petite plage de sable en bordure de Seine (la grève étant la bande de terrain sablonneux qui longe le bord d'un cours d'eau, de *grava* « sable, gravier », mot emprunté à une langue prélatine, probablement un dialecte gaulois). On y installait la potence, le pilori, la roue, le bûcher, le billot, et c'est là que le sadisme populaire venait se régaler de la souffrance des malheureux qu'on y suppliciait, du plus misérable au plus noble (elle vit notamment la triste fin de Cartouche, de Ravailac, mais aussi de la marquise de Brinvilliers, du duc de Montmorency). Pour mettre un terme à ces horreurs, le docteur Joseph Ignace Guillotin, député (1738 - 1814), fit adopter l'usage de la machine à laquelle on donna son nom, bien qu'il n'en fût pas l'inventeur. Les ouvriers en quête d'embauche avaient l'habitude de se montrer sur la place pour offrir leurs services et, plus tard, elle fut le lieu de rassemblement de ceux qui, ayant cessé le travail pour cause de mécontentement, y allaient exposer leurs griefs. De là les expressions : *être en grève*, « être en place de Grève » ; *faire la grève*, « manifester en place de Grève pour exprimer ses revendications ». Remarquons au passage l'emploi particulier, très libre, du verbe *faire*, qui n'a plus rien à voir avec les idées de confectionner, d'accomplir, de réaliser; c'est un usage familier similaire qui conduit à dire qu'un commerçant « fait les marchés », qu'une ménagère « fait les magasins », ou qu'on a « fait l'Italie pendant les vacances »*.

Revenons à la question du début : à l'angle de la place de Grève et de la rue de la Vannerie était accroché un réverbère, suspendu à une potence métallique. Les révolutions étant ce qu'elles sont, avec leur cortège d'excès, en juillet 1789 la fameuse lanterne servit à des pendaisons sommaires. D'où le slogan du refrain, marqué de son symbole.

Jacques PÉPIN

* *Faire* est aussi auxiliaire devant un autre verbe à l'infinitif : *Tu lui feras ranger ses vêtements – Le bruit l'avait fait se retourner*. Il peut même l'être devant lui-même : *Je leur fais faire des exercices*. Il est appelé, dans ces fonctions, *auxiliaire causatif*.

C I G A L E

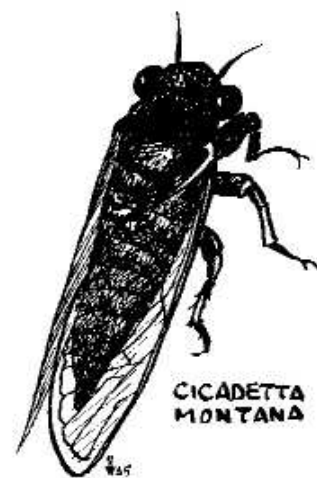
C'est le nom qu'adopta le génial La Fontaine dans la fable pédagogique pour caractériser une personne dépensière et imprévoyante. Le mot existait chez les Latins, où Virgile semble avoir créé *cicada*, onomatopée représentant le bruissement strident produit par les mâles.

N'est-il pas curieux que les Grecs anciens aient eux-mêmes formé un mot qu'ils considèrent également comme une onomatopée et que ce mot soit *tettix*. De deux choses l'une : ou bien les cigales du mont Hymette, au nord d'Athènes, ne produisent pas le même bruit que celles du mont Palatin, ou bien Hésiode et Virgile ne l'entendaient pas de la même manière.

Par analogie de forme et de couleur, c'est sur *cigale* que fut construit *cigare*.

Autrement, il est un crustacé qui, aussi bien en français qu'en latin et en grec, porte le nom de l'insecte. Le nom savant qu'ont donné les zoologistes à ce petit homard est : *cancer astucus*.

Alors que les Italiens usent du même mot *cicala* pour le crustacé et l'insecte, les Espagnols emploient *cigarra* pour l'insecte et *cigala* pour la langoustine.



Bernie de TOURS

G U È R E E T N A G U È R E

Du temps que j'étais enfant et que nous habitions Avallon, notre promenade du dimanche après-midi nous conduisait parfois en famille au Bois-Dieu, assez proche de notre domicile. Aux souvenirs que j'en ai gardés se rattache d'abord l'observation répétée de mon père déplorant la perte du bois gisant qu'on laissait pourrir en masse sur le sol. Je me rappelle aussi qu'il nous arrivait assez souvent de rencontrer, pauvrement vêtu, un habitué du bois, chercheur de champignons, à qui nous demandions si sa cueillette était satisfaisante : « *J'a guère !* », répondait-il invariablement, sans doute pour décourager toute concurrence de nature à lui porter ombrage en cas de partage de la production locale.

Un tel écho, en sa singularité verbale, était, pour nous, devenu le nom de l'inconnu du bois vivant de champignons.

Conté peut-être pour le plaisir de réveiller un souvenir d'enfance, ce bref récit montre assez bien qu'à l'époque déjà l'adverbe *guère* n'avait nul besoin de l'assistance de la forme atone de la négation pour exprimer une quantité réduite. De cette inversion du sens étymologique du terme considéré, je tente ci-après une explication.

Né en 1080 du francique *waigaro*, l'adverbe *gaire* ou *gaires* avait le sens de « beaucoup, longtemps » et, dans l'énoncé négatif, « pas beaucoup, pas longtemps ». Mais il s'est trouvé qu'au cours de son histoire, le mot s'est orienté souvent vers des formes nouvelles à l'effet de créer des locutions de valeur restrictive et approximative en s'associant aux éléments tels que *ne...que*, *ne...mieux*, *ne...plus*, *ne...moins*, *ne...rien*. Ainsi : *il ne va guère mieux ; je ne vois guère que lui qui puisse dire cela ; il n'y voit plus guère ; « Seigneur, tant de grandeur ne nous touche plus guère. »* (Racine.)

Il me paraît important d'ajouter que la première partie de la négation est supprimée dans des tournures elliptiques du verbe, telles que : – *Va-t-il mieux ? – Guère ; « – Je vais vous servir du vin. – Guère, je vous prie. »* (Littré.) D'un emploi fréquent, cette ellipse, en particulier dans les réponses, pourrait, selon moi, être à l'origine d'un glissement de sens allant jusqu'à atteindre le contraire de la définition primitive de l'adverbe.

Voilà pourquoi on a pu lire, sous la plume de M. Romain Vaissermann (DLF, n° 212, p. 59), l'énoncé suivant : « *En seize essais, guère hésitants...* »

C'est par coalescence – contraction en un seul de deux ou plusieurs éléments phoniques – que l'expression (*il*) *n('y) a guère* a donné naissance,

vers 1100, à l'adverbe **naguère** au sens de « il y a peu de temps ». Exemple : « *Le Café Napolitain, sur les boulevards, eut naguère une grande vogue, comme café littéraire.* » (Apollinaire.)

« *Naguère, étymologiquement, écrit GeorGIN, signifie récemment et ne peut s'appliquer qu'à un passé assez proche. Il est souvent pris, à tort, au sens de jadis, ce qui enlèverait tout sens au titre du recueil de Verlaine Jadis et naguère.* »

« *La distinction entre les deux adverbes, autrefois bien sentie, remarque Alain Rey, tend cependant à s'estomper.* » Une telle confusion me paraît regrettable.

Jean TRIBOUILLARD

N O M S P R O P R E S

En principe, les noms propres ne se mettent pas au pluriel. On écrit :

les Tharaud, les Goncourt...

Toutefois, ils se mettent au pluriel lorsqu'ils désignent des peuples, des familles princières ou d'anciennes dynasties :

Les Américains ; les Stuarts ; les Bourbons.

Ils peuvent aussi se mettre au pluriel lorsqu'ils désignent :

– des personnes comparables à celle qui est porteuse du nom considéré :

Il joue les Cassandres.

– les œuvres d'un artiste :

Il n'y a que des Renoirs dans cette exposition.

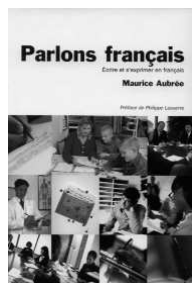
– des produits industriels portant le nom propre de leur fabricant (individu ou société) :

Des Frigidaires ; des Renaults.

Cependant, il est fréquent, dans ce dernier cas, de ne pas utiliser la marque du pluriel :

Deux Martini ; trois Peugeot.

Maurice AUBRÉE



NDLR : Cet article est extrait du remarquable ouvrage : *Parlons français. Écrire et s'exprimer en français* (Éditions Glyphe, 2004, 408 p., 29 €).

L'imparfait dit narratif en français

L'article « Il fut un temps... », d'Alain Fajardy, paru dans *Défense de la langue française* (n° 215), m'incite à la rédaction de ce qui suit. Conscient de l'impossibilité de décrire tous les emplois de l'imparfait du français contemporain, je souhaite exposer très succinctement ici son emploi dit narratif.

Rappelons d'abord que l'imparfait est rare en ancien français. C'est seulement vers le XII^e siècle que le recours à ce temps devient plus fréquent. Les auteurs du XIV^e siècle (moyen français) savent opposer l'imparfait au passé simple, comme le fait la langue moderne (G. et R. Le Bidois). Examinons les quatre phrases suivantes dont l'action principale est le verbe *mourir*.

1. *Hier Paul mourait, aujourd'hui il se porte bien.*
2. *Paul mourait tous les soirs au troisième acte.*
3. « *Trois jours après, Paul mourait* » (extrait d'un texte littéraire)
4. « *Il y a cent ans mourait Victor Hugo* » (extrait de presse)

La phrase 1 oppose l'imparfait (*mourait*) au présent (*se porte*) : *Paul mourait* signifie « Paul était mourant ». La phrase 2 exprime une répétition dans le passé : Paul est un comédien professionnel et tous les soirs il feignait de mourir dans son spectacle. Les phrases 3 et 4 diffèrent des phrases 1 et 2 en ce que Paul et V. Hugo sont réellement décédés. *Paul* (ou *V. Hugo*) *mourait* équivaut à *Paul* (ou *V. Hugo*) *mourut* ou *Paul* (ou *V. Hugo*) *est mort*.

Dans « Il fut un temps... », l'auteur critique l'utilisation de l'imparfait dans la traduction française « ... et le malade *mourait* » de la phrase anglaise « ...and the patient *died* » en écrivant « *Si l'on faisait de l'humour noir, on pourrait demander au traducteur : combien de fois par jour ce malade mourait-il ?* »

Privé de contexte il m'est difficile de donner une réponse précise quant au choix de l'imparfait dans cette traduction. Je suppose que son utilisation n'est pas répétitive, mais plutôt narrative comme dans 3 et 4. Certes le passé simple (*mourut*) est tout à fait envisageable, mais il serait perçu comme le point de départ d'une nouvelle série d'actions également

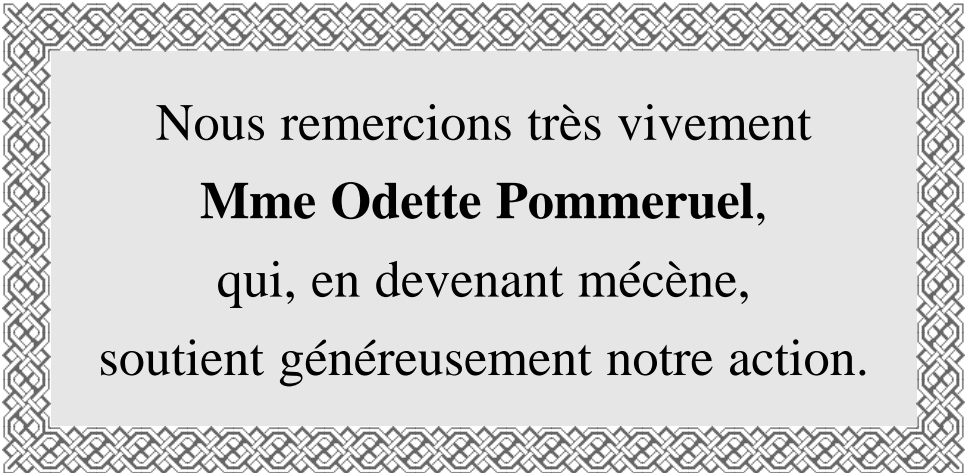
au passé simple, alors que l'imparfait (*mourait*) présente une vue *totalisante*, un point d'orgue pour engendrer un effet de dramatisation du décès du patient.

Le contexte aidant, la question : *Combien de fois Paul (ou V. Hugo) mourait-il ?* (dans 3 et 4) n'est pas pertinente !

Lors de ma conférence du 8 janvier à Reims, j'ai eu l'occasion de discuter avec quelques membres de la section de Champagne-Ardenne de DLF, qui m'ont fait part aussi de leur inquiétude face à la disparition du passé simple. Je pense que si le passé simple s'utilise moins à l'oral, il s'emploie encore beaucoup dans la littérature et la presse sportive. Cependant, l'avènement du courant énonciatif en linguistique, dont le chef de file est Benveniste, serait à l'origine de la baisse de fréquence du passé simple à l'oral. Quoi qu'il en soit, le passé simple ne pourra pas disparaître de la langue française : il serait « en mutation » pour pouvoir survivre face à la concurrence du passé composé, de l'imparfait et du présent dits narratifs. Il m'est arrivé plusieurs fois d'entendre l'emploi du passé simple, tel ce commentaire d'un auditeur à la fin d'un concert : « Ah ! Ce **fut** magnifique ! »

Comment peut-on expliquer et traduire les nuances sémantiques entre *En 1802, Victor Hugo (naquit, naissait, est né ou naît) à Besançon* aux Anglais et aux Allemands, dont les langues ne disposent que du prétérit, et aux Vietnamiens et aux Chinois dont les langues, invariables, ne connaissent pas la conjugaison verbale ?

Danh Thành DO-HURINVILLE



Nous remercions très vivement
Mme Odette Pommeruel,
 qui, en devenant mécène,
 soutient généreusement notre action.

PETITE CURIOSITÉ PHONÉTIQUE

Le français présente des discordances entre écriture et phonétique capables de donner des sueurs froides aux étrangers qui l'étudient. Nous n'y prêtons guère attention tant nous y sommes accoutumés, mais l'étranger en est parfois déconcerté.

Par exemple, **fille** et **ville** ont de quoi les jeter dans l'embarras. Quelle est donc la cause de cette incohérence ?

La terminaison *-ille* avec *l* mouillé est très souvent issue de la rencontre du latin *-icula*, suffixe féminin diminutif, et de *-ella*, également latin. Elle exprime en général l'idée de « petit », « plus petit que » ; **fille**, du latin *filia*, féminin de *filius*, « fils, enfant, petit des animaux » ; **faucille**, petite faux ; **vétille**, du latin *vitta*, « ruban, bandelette », autant de petites choses sans beaucoup d'importance ; **escarbille**, petit débris de houille. Nous pourrions citer beaucoup d'autres exemples. Cette idée de « petit », de « moins que » s'applique également à nombre de terminaisons verbales en *-iller* : sauter et **sautiller**, mordre et **mordiller**, **grappiller**, « prendre de-ci, de-là en petites quantités » ; **vaciller**, ce qui est moins que tomber...

Ville, en revanche, prononcée comme son modèle, le latin *villa*, « ferme, maison de campagne », n'a aucun sens diminutif. Ses dérivés, tels que **villanelle**, « danse villageoise », ou **villégiature**, « lieu de repos à la campagne », ont suivi.

Bien que de même origine, **vilain**, jadis « paysan, habitant de la ferme », a perdu l'un de ses *l* conformément à sa prononciation.

Tout serait donc pour le mieux dans la meilleure des langues possible, n'étaient les inévitables entorses à ce semblant de règle.

Ainsi en est-il de **camomille** qui devrait se dire « camomile » d'après ses racines : de l'élément *cam(e)* représentant le grec *khamai*, « par terre », et de *mêlon*, « pomme ou coing », ce qui a donné *khamaimêlon*, « pomme qui traîne à terre », puis, en bas latin, *camomilla*, d'où camomille.

Avouons qu'il y a parfois de quoi y perdre son latin.

Bernard MOREAU-LASTÈRE
Section de Bordeaux

LES VERBES FRANÇAIS

VERBES EN ORE

CLORE

Je clos ; tu clos, il clôt, ils closent ; je clorai(s) ; que je close ; closant ; clos(e). Ce verbe est défectif ; il lui manque le passé simple, l'imparfait des indicatif et subjonctif, les 1^{re} et 2^e personnes du pluriel du présent des indicatif et impératif. Remarquons, à la 3^e personne du singulier du présent de l'indicatif, un accent circonflexe bien inutile.

DÉCLORE, ÉCLORE, ENCLORE se conjuguent comme clore mais :
Éclore se conjugue plutôt avec l'auxiliaire *être* ;

Enclore garde les 1^{re} et 2^e personnes du pluriel du présent des indicatif et impératif.

L'Académie ne mettait pas d'accent circonflexe à la 3^e personne du singulier du présent de l'indicatif de ces trois dérivés. Depuis la dernière édition de son *Dictionnaire*, suivant en cela Littré, elle admet aujourd'hui cet accent.

FORCLORE n'a gardé que l'infinitif dans la seule expression : *se laisser forclore*. Son participe passé est devenu l'adjectif *forclos(e)*.

VERBES EN URE

INCLURE

J'inclus, ils incluent ; j'incluais ; j'inclus, ils inclurent ; j'inclurai(s) ; que j'inclue ; que j'inclusse ; incluant ; inclus(e).

OCCLURE se conjugue de même.

CONCLURE et **EXCLURE** se conjuguent de même, mais leurs participes passés ont perdu leur *s* terminal au XIX^e siècle : *conclu(e), exclu(e)*.

S'INTRURE, PERCLURE et **RECLURE** ont disparu, mais leurs participes passés sont devenus des adjectifs, souvent substantivés : *intrus(e), perclus(e), reclus(e)*.

Philippe LASSERRE

QUELQUES EXPRESSIONS...

à propos du bec (2)

Le bec enfariné

S'emploie spécialement au figuré et familièrement pour dire qu'on se présente avec de naïves illusions, par référence au type de niais de l'ancien théâtre, au visage couvert de farine.

« *Il avait fait tout le travail de travers et il venait, le bec enfariné, proposer ses services.* » (Larousse.)

Blanc-bec

Personne (le plus souvent jeune homme) sans expérience et sûre de soi.

« *Il est bien honteux qu'une trentaine de blancs-becs aient l'impertinence de vous aller faire la guerre.* » (Voltaire.)

Clouer le bec

Il ne s'agit pas de « clouer » mais de clore, les deux verbes ayant été rapidement confondus.

« *Il ergote volontiers, ne cherchant du reste pas à convaincre l'adversaire, mais à lui "clouer le bec" et à avoir le dernier mot...* » (Gide.)

Tomber sur un bec (sur une difficulté importante), est une expression tronquée de *tomber sur un bec de gaz*, avec des variantes : *rencontrer un bec de gaz*, *tomber sur un réverbère*, *sur un os*.

« *Mathias, tu es la plus lamentable ordure qu'un ramasseur de poubelles ait jamais coltinée...*

– *Oh ! ça va !*

– *Seulement tu es tombé sur un bec, mon petit garçon ! Je connais mon métier...»* (San Antonio.)

Il n'est bon bec que de Paris

Cette expression signifie que les Parisiens avaient le verbe facile.

« *Prince, aux dames parisiennes,*

De beau parler donnez le pris :

Quoy qu'on die d'Italiennes,

Il n'est bon bec que de Paris. » (Villon.)

Jean TRIBOUILLARD

LES FIGURES DE STYLE

Figures de pensées : après *adynaton*, *allusion* et *anacénose* (DLF, n° 213), *allégorie* (DLF, n° 214), *anacéphaléose*, *antapodose*, *antéisagoge* (DLF, n° 215).

ANTÉOCCUPATION n. f. Il s'agit d'un ensemble de deux mouvements dont le premier, nommé *prolepse* (du grec *prolēpsis*, « opinion préconçue »), est la présentation d'une objection, et le second, nommé *hypobole* (du grec *upobolê*, « action de mettre dessous, après »), est la réfutation de la prétendue objection précédente.

Vous me direz qu'il ne devait pas le faire, mais en réalité il l'a fait pour le bien de tous.

ANTIPARASTASE n. f., du grec *antiparastasis*, « réplique à une objection de l'adversaire ». Dans cette figure, une personne accusée maintient qu'elle devrait être félicitée plutôt que punie pour ce qu'elle a fait.

J'ai cassé cette tasse. Vous devriez me remercier ; elle était si laide.

Horace, qui vient de tuer Camille, répond à ses accusateurs :

« Procule : *Que venez-vous de faire ?*

Horace : *Un acte de justice.* »

« Sabine : *À quoi s'arrête ici ton illustre colère ? [...]*

Horace : [...] *Participe à ma gloire au lieu de la souiller.* »

« Vieil Horace : *Retirons nos regards de cet objet funeste [...]*

Horace : [...] *Ma main n'a pu souffrir de crime en votre race*

Ne souffrez point de tache en la maison d'Horace. »

ANTITHÈSE n. f., du grec *antithesis*, « apposition ». Il s'agit d'une figure qui consiste à rapprocher, dans un même discours, deux pensées, deux expressions opposées.

La nature est grande jusque dans les petites choses.

« *En espérant, espoir me désespère*

Tant que la mort m'est vie très prospère. » (Marot.)

« *Et monté sur le faîte, il aspire à descendre.* » (Corneille.)

LA CONCORDANCE DES TEMPS (2)

1. La principale est au présent de l'indicatif (DLF, n° 215).

2. La principale est au passé simple, à l'imparfait, au passé composé ou au plus-que-parfait de l'indicatif

a) Si la subordonnée est à l'indicatif,

– son action se situe avant celle de la principale, plus-que-parfait :

j'estimai / j'estimais / j'ai estimé / j'avais estimé qu'elle avait eu du courage au moment des faits ;

– son action se produit en même temps que celle de la principale, imparfait de l'indicatif :

j'estimai / j'estimais / j'ai estimé / j'avais estimé qu'elle avait du courage face à cette situation ;

– son action se situe après celle de la principale, présent du conditionnel :

j'estimai / j'estimais / j'ai estimé / j'avais estimé qu'elle aurait du courage le moment venu.

b) Si la subordonnée est au subjonctif,

– son action est antérieure à celle de la principale, plus-que-parfait du subjonctif :

je souhaitais qu'elle eût deviné la vérité ;

– son action est simultanée, subjonctif imparfait :

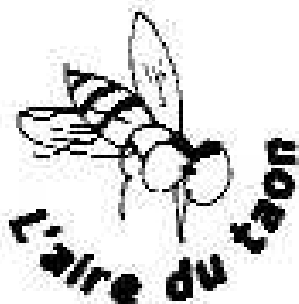
je souhaitais qu'elle devinât la vérité à cet instant même ;

– son action est postérieure, subjonctif imparfait :

je souhaitais qu'elle devinât la vérité le moment venu.

Note : ces règles s'appliquent à la langue littéraire. Le langage parlé répugne à l'emploi de certains temps (passé simple, conditionnel passé deuxième forme, imparfait et plus-que-parfait du subjonctif). Il simplifie en employant des temps de substitution. Ainsi, dans les cas du paragraphe b, les exemples deviendront respectivement : *je souhaitais qu'elle ait deviné, je souhaitais qu'elle devine, et de nouveau je souhaitais qu'elle devine.* Cette pratique a aujourd'hui tendance à s'introduire également dans la langue écrite.

Jacques PÉPIN

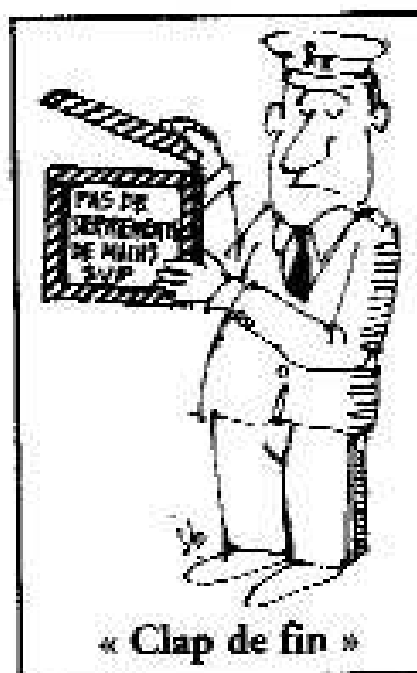
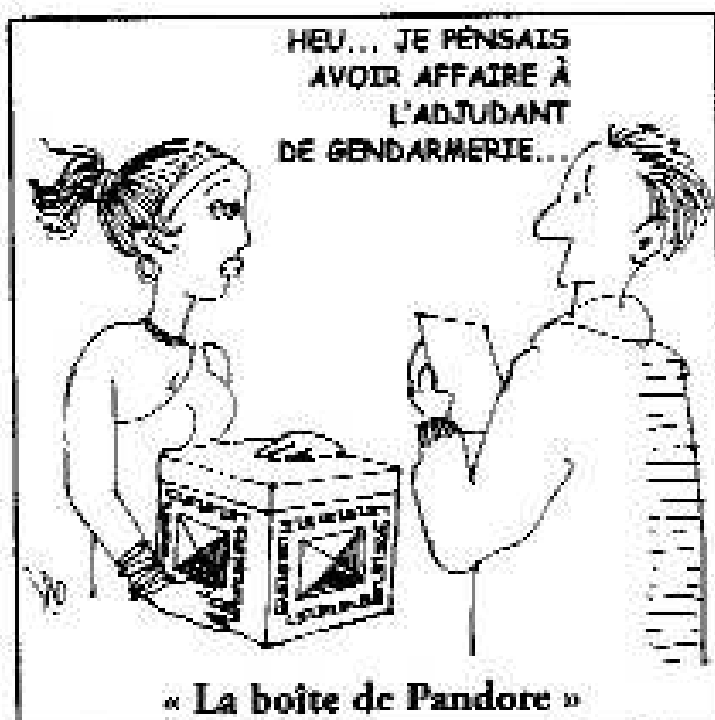
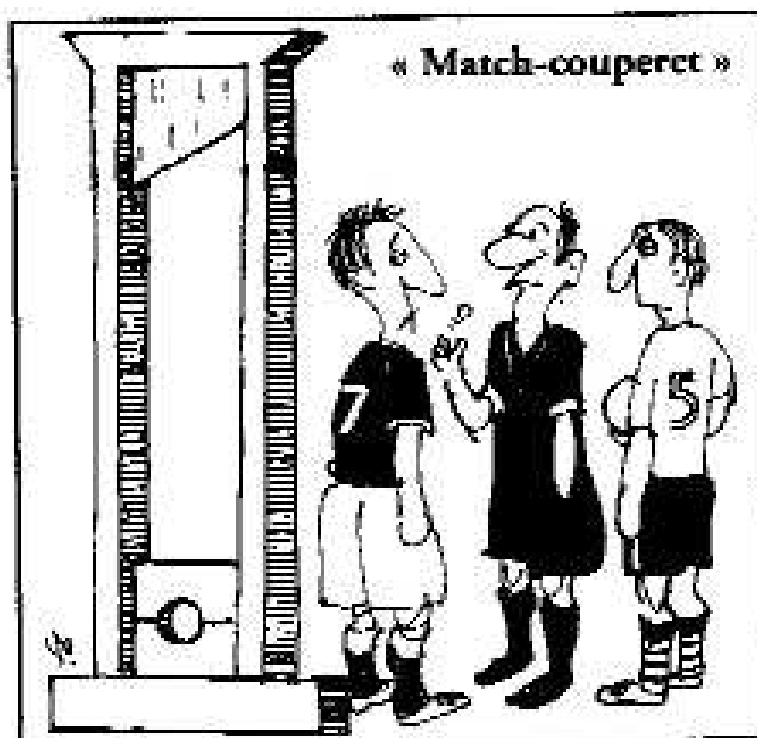


ESPACE DE MAUVAISE HUMEUR

Par Jean Brina

TICS EN STOCK

Difficile, quand on est un défunt de quelque notoriété, d'échapper à un titre-hommage amphigourico-métaphorique. On a perdu le compte des « sorties de scène » et autre « claps de fin » des grands noms du théâtre et du cinéma, des « ultimes sonneries de clairon » des généraux, des « raccroche les gants » des stars de la boxe, des « derniers mots » des plus célèbres tribuns. Ces formules ne sont qu'une infime partie du catalogue de clichés ou tics d'écriture que, sans trop se soucier de clarté, de chronologie ou de simple bon goût, l'information moderne tient à la disposition des journalistes, au même rayon « Utilitaires » que les formats de maquette et les polices de caractères. Quelques exemples illustrés.



AU CATALOGUE

- * Aller dans la nuit (pol., sports)
- * Bras de fer (1^{er} cat.)
- * Faire son cinéma (festivals)
- * Fleuve tranquille (pol., monde)
- * Mort annoncée (société)
- * Tenir salon (automobiles, plaisance)

GLANÉ SUR LES ONDES



En ces temps moroses où la vision des journaux télévisés ne prête guère à l'hilarité, j'ai glané ici et là des phrases entendues qui prêtent à sourire.

À propos de basket-ball

Nous avons acquis un nouveau joueur qui a l'avantage d'être très grand, ce qui va donner une nouvelle dimension à notre équipe.

Une équipe à la hauteur, qui saura se mesurer à ses adversaires avec une ardeur à la taille de ses ambitions !

À propos de la Bourse

« La Bourse clôture aujourd'hui en baisse ». Si j'en crois l'Académie, dernier bastion de résistance à faire encore la différence avec *clore*,

clôturer, c'est délimiter un espace privatif afin de se protéger des intrusions extérieures.

Sont-ils à la Bourse tellement prisonniers de l'argent que, à l'heure de la fermeture, ils en viennent à se barricader derrière une clôture ? Quant à moi, je préfère clôturer ma propriété pour préserver l'intimité de mes invités. Mais la Bourse n'est-elle pas déjà un « milieu très fermé » ?

Xavier BOISSAYE

JUSQU'OUÛ IRONS-NOUS ?

BRIEFING : ce mot anglais que nous avons, avec raison peut-être, admis dans notre vocabulaire a été victime d'une horrible agression par nos annonceurs de télévision à propos de la libération de nos deux journalistes extorqués. Voulant sans doute être admirés pour leur savoir et « en rajouter » un peu, ces divers annonceurs ont repêché le mot « débriefing ». Cette horrible

défiguration n'est pas seulement une laideur langagière mais elle ne correspond pas à l'action de « compte rendu » de nos deux journalistes. Qui pourrait me dire ce que ce mot de « débriefing » a de commun avec les mots **récit** et **rapport** plus simples, plus exacts et convenant parfaitement à ce genre de déclaration ?

BREAK, ce mot anglais également admis dans notre vocabulaire a donné naissance à l'occasion du tournoi de Roland-Garros 2004 au verbe « breaker » qui sans doute sonnait mieux que « faire le break » ou « gagner le break ». Mais le plus fort a été d'inventer le verbe « débreaker » pour exprimer la perte du break. Pourquoi ne verrions-nous pas au prochain Roland-Garros 2005 l'apparition du verbe « redébreaker » pour exprimer que le serveur a perdu deux fois son service ?

Franck SAMMARCELLI

À MOURIR DE RIRE

Grosse surprise l'autre jour, à Toulon, en découvrant dans l'avenue François-Cuzin, une enseigne « FUNESPACE »*, panneau fréquemment rencontré dans les villes chaudes d'Amérique et d'Asie.

Je pensais, comme on en voit partout dans ce monde qui s'ennuie, à ces maisons où l'on vend le rêve, ces établissements de machines à sous, de jeux et d'amusements de toutes natures.

Que nenni ! En m'approchant, je vis qu'il s'agissait d'une entreprise de pompes funèbres. Je n'avais pas compris que, comme disent nos cousins québécois, aux inhumations et crémations, *c'est l'fun*, « on s'amuse ».

J'avais bien découvert qu'aux États-Unis la publicité pour enterrements dépassait l'entendement, mais j'étais loin de penser que dévoilaient leur joie à la clientèle les marchands de cercueils et caveaux...

Bernie de TOURS

* Aux lecteurs non anglophones, signalons que *fun* signifie « gaieté, amusement » !

É C O L E P R I M A I R E

Sur l'internet circulent des messages humoristiques, qui viennent d'on ne sait où et sont envoyés partout. Ces réponses d'élèves de classes primaires françaises nous ont été transmises par notre ami Alfred Gilder.

1. Dans la phrase « Le voleur a volé les pommes », où est le sujet ?

Réponse : « En prison. »

2. Le futur du verbe *je bâille* est ?

Réponse : « Je dors ».

3. Qu'est-ce qu'un oiseau migrateur ?

Réponse : « C'est celui qui ne peut se gratter que la moitié du dos. »

4. Pourquoi le chat a-t-il quatre pattes ?

Réponse : « Les deux de devant sont pour courir, les deux de derrière pour freiner. »

5. Quand dit-on *chevaux* ?

Réponse : « Quand il y a plusieurs chevaux. »

6. L'institutrice demande : « Quand je dis "*je suis belle*", quel temps est-ce ? »

Réponse : « Le passé, madame ».

EXTRAIT DE LA LETTRE DU CSA*

Abasourdir et carrousel

Le verbe *abasourdir* devient à l'oral [abassourdir], par analogie avec « assourdir », comme si *abasourdir* était apparenté à l'adjectif *sourd*. En fait, ce mot vient de l'argot *basourdir* qui signifie « tuer ». De plus, en position intervocalique, le *s* se prononce *z*, donc [abazourdir].

Autre prononciation écorchée, celle du mot *carrousel* qui doit se prononcer [carrouzel] et non [carroussel].

* Numéro 81 (février 2005).

Le français au service des sciences

Nous remercions le mathématicien Laurent Lafforgue, professeur permanent à l'Institut des hautes études scientifiques, de nous avoir autorisés à reproduire cet article publié dans le mensuel Pour la science (mars 2005).

Les sciences, dont les racines sont culturelles, seront d'autant plus créatrices qu'elles seront conçues et énoncées dans une pluralité de langues de grande culture.

Les mathématiques sont quasiment la seule science où, en France, les chercheurs continuent à publier couramment leurs travaux dans notre langue. On a coutume de dire que c'est parce que l'école mathématique française occupe dans le monde une position exceptionnellement forte qu'elle peut préserver cet usage. Je suis persuadé que la relation de cause à effet est inverse : c'est dans la mesure où l'école mathématique française reste attachée au français qu'elle conserve son originalité et sa force. A contrario, les faiblesses de la France dans certaines disciplines scientifiques pourraient être liées au délaissement linguistique. Les ressorts de cette causalité appartiennent non pas à l'ordre scientifique, mais à l'ordre humain ; elles ont trait aux conditions psychologiques, morales, culturelles et spirituelles qui rendent possible la créativité scientifique.

Sur le plan psychologique, faire le choix du français signifie pour l'école française qu'elle ne se considère pas comme une quantité inéluctablement négligeable, qu'elle a la claire conscience de pouvoir faire autre chose que jouer les suiveurs et qu'elle ne se pose pas a priori en position vassale. Bref, ce choix est le signe d'une attitude combative, le contraire de l'esprit d'abandon et de renoncement. Cela vaut aussi individuellement : ainsi, pour moi, pendant de longues années de travail, une source de motivation puissante, après l'amour d'un problème difficile et la volonté de percer un peu de son mystère, était le désir d'obtenir une reconnaissance internationale en écrivant dans ma langue, le français. Bien sûr, un esprit combatif ne garantit pas le succès, mais il est nécessaire : comme dit le proverbe chinois, les seuls combats perdus d'avance sont ceux qu'on ne livre pas.

Sur le plan moral, c'est-à-dire sur le plan des valeurs qui est plus important encore, le choix du français, ou plutôt l'attitude détachée vis-à-vis de la langue actuellement dominante dans le monde, signifie qu'on accorde plus d'importance à la recherche en elle-même qu'à sa communication. En d'autres termes, on écrit pour soi-même et pour la vérité avant d'écrire pour être lu – l'amour de la vérité passe avant la vanité. Il ne s'agit pas de renoncer à communiquer avec les autres : la science est une aventure collective qui se poursuit de siècle en siècle, et même le plus solitaire des chercheurs dépend complètement de tout ce qu'il a appris et continue à recevoir chaque jour. Mais refuser d'accorder trop d'importance à la communication immédiate, c'est se souvenir du sens de la recherche scientifique.

Le plan culturel et spirituel est le plus difficile à saisir, le plus hasardeux. Pourtant, il est peut-être le plus important de tous, celui où il y a le plus à perdre mais aussi à gagner. La créativité scientifique est enracinée dans la culture, dans toutes ses dimensions – linguistique et littéraire, philosophique, religieuse même. Werner Heisenberg, fils d'un professeur de grec et l'un des fondateurs de la mécanique quantique, en a témoigné dans ses écrits autobiographiques, où il insiste constamment sur l'importance de la culture générale, du rôle qu'ont joué dans sa vie de physicien ses lectures philosophiques – en particulier Platon, qu'il lisait en grec. Alors, gardons la diversité linguistique et culturelle dont se nourrit la science.

Dans notre monde industriel, nous pouvons penser que la science aussi est devenue industrielle et que nous autres scientifiques ne sommes plus que des techniciens interchangeables... Si nous pensons cela, le destin de la science française est clair : elle tendra de plus en plus à ne représenter dans la science mondiale que ce qu'autorise le poids démographique de la France, c'est-à-dire... un pour cent !

Or ce point de vue est faux, ou plutôt il ne vaut que pour ceux qui y croient. Depuis toujours, la créativité intellectuelle a été le fait d'une proportion infime de la population dans quelques lieux privilégiés. On ne peut contraindre l'esprit à souffler à nouveau dans notre pays, aussi brillant qu'ait été le passé de celui-ci ; mais une condition nécessaire est

de faire résolument le choix de la singularité, de l'approfondissement de notre culture, qui s'est tant distinguée au cours des siècles et dont le cœur est la langue française. Ainsi seulement garderons-nous une chance de rester ou redevenir originaux, de contribuer à la connaissance, et d'être au service de l'universalité.

Laurent LAFFORGUE

NDLR : Né en 1966, Laurent Lafforgue a obtenu en 2002 la médaille Fields, qui est pour les mathématiciens l'équivalent du prix Nobel.

À VOTRE TOUR

Si vous avez des talents de menuisier, n'hésitez pas à imiter les militants de la section de Loir-et-Cher, et fabriquez des panonceaux en français.



Orthographe : norme, système, usage

Lorsque l'on parle de l'orthographe, il me semble que l'on fait souvent la confusion entre trois notions fondamentalement différentes, à savoir la norme, le système et l'usage.

La **norme** est l'ensemble des règles supposées donner l'orthographe actuelle. C'est cette norme qui impose les pluriels en *x* de *bijoux*, etc., ou les deux *l* à *imbécillité*, alors qu'il n'y en a qu'un dans *imbécil*, pour ne prendre que des exemples bien connus. C'est aussi la norme qui régit le fameux accord d'*avoir* avec le complément d'objet direct lorsqu'il est placé avant, énoncé par Clément Marot au XVI^e siècle, règle parmi les règles, fleuron de l'orthographe française... mais que personne ne sait vraiment appliquer : il suffit pour s'en convaincre de lire les trente pages que lui consacre le *Grevisse*, dont vingt-quatre sont consacrées à des règles particulières, elles-mêmes régulièrement accompagnées de sous-règles, de remarques et d'exceptions. Est-ce bien raisonnable ? Alors que faire ? Bon nombre d'études scientifiques ont été réalisées dans tous les domaines du langage. On ne peut les ignorer. Mais il faut savoir qu'aucune formation universitaire spécifique en orthographe d'usage n'est donnée, à quelques très rares exceptions près : l'orthographe a cette propriété d'être un don du ciel, apparemment pas accordé à tous ! Cependant des recherches sur le système orthographique existent aujourd'hui et elles ont mis en évidence de nombreuses incohérences dans la norme.

Un **système** est l'ensemble des régularités qui caractérisent l'orthographe d'une époque donnée. L'examen du système fait par exemple apparaitre qu'écrire *alléger* avec deux *l* et *alourdir* avec un seul *l* est incohérent, comme l'est le fait de mettre le tréma sur le *e* de *ambiguë* et le *i* de *ambiguïté* alors que ce signe indique que c'est le *u* qui est prononcé ! Les graphies *ambigüe* et *ambigüité* ne sont-elles pas plus logiques ? On voit par ces exemples que les études sur le système ont pour effet de renforcer l'orthographe. Est-ce à dire que toute l'orthographe actuelle va s'en trouver bouleversée et que, au bout du compte, on ne saura plus comment écrire ? C'est là un faux procès, pour deux raisons. La première est qu'il n'est pas aussi aisé qu'on peut le penser de rechercher

les régularités : avant de proposer une nouvelle règle, il convient d'en connaître toutes les implications, ce qui nécessite une recherche véritablement scientifique. La seconde est qu'un système, aussi précis soit-il, est par essence statique, et que l'on aurait tôt fait d'ériger en norme une régularité du système. C'est pourquoi un troisième paramètre doit être pris en compte, celui de l'usage.

L'**usage**, c'est la pratique quotidienne. Mais n'est-ce pas la porte ouverte au laxisme ? La réponse est clairement non. Il convient d'instaurer un « dialogue » entre système et usage : le système propose des modifications, l'usage les valide ou demande un réexamen du système. Mais, dira-t-on, si le système est logique, pourquoi ne serait-il pas le fondement d'une nouvelle norme, logique et définitive ? Aucune science ne peut prétendre détenir une vérité définitive, qu'il s'agisse de médecine, de physique ou d'une autre. Et comment pourrait-il en être autrement dans un domaine aussi intimement lié à l'activité humaine et à son évolution que le langage ? Le propos n'est pas de rendre l'orthographe française entièrement logique, mais de la rendre plus logique, ce qui est déjà beaucoup.

Les *Rectifications* de 1990 constituent un pas décisif en ce sens. Elles contiennent un nombre restreint de modifications, lesquelles sont soumises à l'usage. Un grand nombre de dictionnaires les ont reprises, certains systématiquement, d'autres plus modérément. L'usage en décidera.

Ma conclusion est que ni le laxisme ni le purisme ne peuvent favoriser l'acquisition et la pratique de l'orthographe. Ce que je préconise, c'est d'assurer au scripteur une bonne connaissance des régularités orthographiques du français – et non pas de la norme –, afin qu'il soit en mesure de retenir telle ou telle forme graphique en fonction de la pertinence qu'il lui reconnaît et du sens de son texte.

Claude GRUAZ

NDLR : Lire à la page 59 la présentation du nouveau livre de Claude Gruaz, *Aspects du mot français* (L'Harmattan, 2005, 228 p., 20 €).

ÉDUCATION PAR LE SPORT

Nous reproduisons des extraits de la lettre ouverte que notre adhérent Jean-Claude Cuignet a adressée à MM. François Fillon, ministre de l'Éducation nationale, et Jean-François Lamour, ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

Monsieur le Ministre,

À l'heure où nos enfants rejoignent leurs classes et où chacun s'interroge sur la meilleure façon de leur apprendre les bases de notre langue et de notre culture, je me permets de suggérer une méthode qui, sans être suffisante, pourrait néanmoins avoir des effets rapides.

Tous les enfants – ou presque – passent un très long temps devant leur poste de télévision, particulièrement pour suivre les retransmissions des services des sports. C'est en grande partie là qu'ils apprennent le français parlé. (Pour s'en persuader, il n'y a qu'à voir la vitesse avec laquelle un nouveau mot prononcé à la télévision se répand en France.) Et qu'entendent-ils à longueur d'émission ? Je vous cite en annexe quelques exemples significatifs relevés au cours des mois de juillet et août 2004 sur les antennes de TFI, France 2, France 3, Eurosport et Sport+.

Ces erreurs, nombreuses, relèvent de la mode ou du manque de vocabulaire (gérer, faire...), d'autres d'une ignorance du sens, de la simplification abusive ou enfin de la méconnaissance de la grammaire. Dans le feu de l'action et en direct, une faute est toujours possible. Mais certains journalistes, dans de telles circonstances, parlent un excellent français. Félicitations à ceux-ci qui, non seulement font honneur à notre langue, mais apportent aussi la preuve que, malgré le direct, la tension et l'enthousiasme, parler un bon français est toujours possible. Malheureusement, d'autres commettent une avalanche de fautes, répétant les mêmes erreurs sans cesse, et jargonnant à qui mieux mieux.

Les enfants, en phase d'apprentissage de notre langue, ne peuvent que prendre ces propos pour du français correct et courant. Alors, éducation par le sport ? Et pourquoi ne pas y associer l'apprentissage de la langue française ? Ces journalistes, par leurs commentaires, « enseignent » de fait un certain français à nos enfants pendant plus de temps souvent que leurs enseignants. Comment espérer qu'ils apprendront correctement notre langue en entendant plusieurs heures par semaine tant de fautes ?

Puisque l'écrit ne fait plus recette auprès des jeunes, améliorons ce qu'ils écoutent, penchons-nous sur l'audiovisuel. Apprendre à éviter les erreurs classiques à une centaine de journalistes sportifs, créer un prix annuel du bon français pratiqué par ceux-ci, mobiliser la direction des chaînes sur cet objectif, sont à la portée de qui veut bien s'en occuper.

Bien entendu, le ministère de l'Éducation est le premier concerné, mais l'est aussi le ministère des Sports, car les journalistes sportifs sont la plupart du temps d'anciens sportifs eux-mêmes et, d'autre part, ils s'entourent pour leurs commentaires de consultants et de conseillers sportifs en activité.

Mon propos, Monsieur le Ministre, est de trouver un remède à la détérioration de notre langue par le biais de la télévision « sportive ». Le moyen proposé ci-dessus peut porter des fruits rapidement auprès des nouvelles générations. Il y a urgence, vous en conviendrez sans doute.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Jean-Claude CUIGNET

Exemples d'erreurs fréquemment commises dans les commentaires sportifs télévisés, et relevées sur TF1, France 2, France 3, Eurosport et Sport+.

Bien qu'elle *s'est* (pour **se soit**) imposée aux éliminatoires.

Amélie *jouera* Justine Hénin – comme on joue un cheval aux courses hippiques – (pour **rencontrera** ou **jouera contre**).

Regardez *comment qu'elle* fait la différence !

C'est une *super perf* pour elle (pour **très belle performance**).

Le *quatrième tiers* temps (répété plusieurs fois au cours du match).

Il a bien *géré* sa blessure, son match, sa nourriture, sa relation avec son entraîneur (Pour, respectivement, **supporté, organisé, sélectionné, développé**).

Ils sont venus le *supporter* (pour **soutenir**).

Le match aura lieu *en indoor* (pour **à l'intérieur**).

Elle *explose* la défense, il a *explosé* son record (pour **fait exploser**).

Elle n'a fait que la sixième place, elle n'a jamais *fait* de podium (pour **obtenu**).

On *s'en rappelle* (pour **se le rappelle** ou **s'en souvient**).

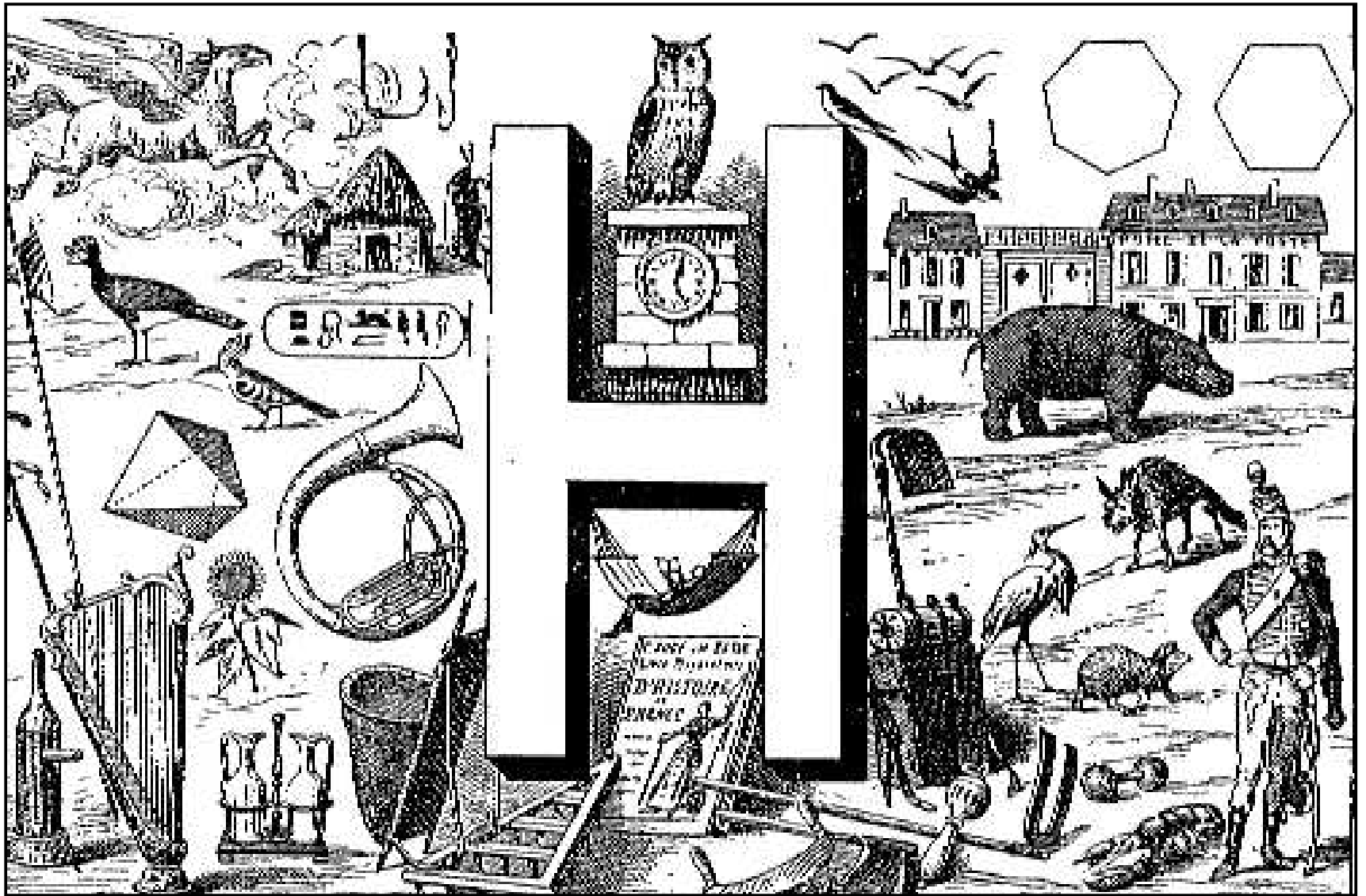
C'est quelque chose *qu'il a pas* l'habitude (pour **dont il n'a pas**).

Elle *n'a pas angoissé* du tout (pour elle **n'a pas été angoissée**).

On va voir la capacité à *Isabella pour...* (pour **d'Isabella de...**).

Au niveau du judo (pour **en ce qui concerne le**). Niveau désigne un degré d'élévation...

VIGNETTE CAPITULAIRE



Trouvez-vous les 39 mots qui figurent sur cette vignette capitulaire, que M^{me} Dominique Montoux a extraite de son *Petit Larousse illustré* de 1925 ? (Solution page XIV)

Loi du 4 août 1994 : application

En 2004, l'auteur de ces lignes a engagé la constitution de partie civile de l'association, conjointement avec ALF et l'AFAL, dans neuf procédures. Sept devant le tribunal de police de Paris, deux devant les tribunaux de police respectivement de Muret (Haute-Garonne) et Molsheim (Bas-Rhin). Ces actions ont été engagées à la suite, pour chacune, d'un procès-verbal d'infraction, dressé par les directions départementales de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes de Paris, de Haute-Garonne et du Bas-Rhin.

Les procédures ont concerné des produits et des infractions variés. Les produits : des disques compacts, des produits informatiques, des produits cosmétiques... Les infractions : des modes d'emploi, des mises en garde, des clauses exonératoires de responsabilité...

Les langues en cause ont été l'anglais, parfois accompagné d'une ou de plusieurs autres langues : l'allemand, l'espagnol, l'italien, le suédois...

La cour d'appel de Paris, statuant le 6 octobre, a confirmé, au bénéfice des associations, un jugement du tribunal de police de Paris rendu le 1^{er} avril.

Toutes les décisions ont été favorables aux associations.

2004 a été caractérisée, d'une part, par une augmentation du nombre des constitutions de partie civile : neuf contre deux en 2003 ; d'autre part, par le succès, pour la première fois, des actions dirigées contre un fabricant et un distributeur de biens culturels. En première instance, contre le fabricant ; en appel confirmatif, contre le distributeur.

Toutes les constitutions de partie civile ont été relatives à la protection des consommateurs. Leur nombre serait plus élevé si les autres domaines dans lesquels les associations peuvent agir, comme les informations destinées au public ou les réunions publiques, faisaient l'objet de procès-verbaux d'infraction dressés par les officiers et agents de police judiciaire.

Devant les difficultés de leur intervention, particulièrement en matière de réunions publiques, il conviendrait d'assermenter les inspecteurs et des conseillers techniques du ministère de la Culture ainsi que des agents des associations agréées afin de leur conférer un pouvoir de constatation des infractions. L'intervention d'agents des associations pourrait ainsi permettre aux associations agréées de contribuer pleinement à l'efficacité du texte législatif.

Jean-Claude AMBOISE

LA LANGUE FRANÇAISE POUR UN ÉCRIVAIN

JEAN SCHLUMBERGER

Ces derniers paragraphes de « Considérations », premier chapitre du numéro 1 de *La Nouvelle Revue française* (1^{er} février 1909) ne sont-ils pas pour nous d'une étonnante actualité ?

La tâche demeure celle que formulait déjà parfaitement du Bellay : défense et illustration de la langue française –, à condition toutefois de prêter à chacun de ces mots sa signification la plus étendue.

La langue, ce n'est pas seulement le langage, c'est la culture. Et si l'on y ajoute française, ce n'est point en un sens restrictif ni exclusiviste, mais simplement parce que notre responsabilité se borne à ce qui se passe chez nous.

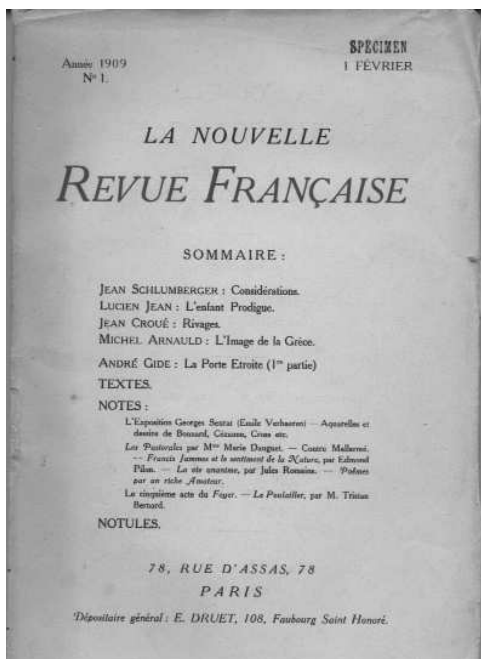
Défense n'a pas davantage le sens négatif de réaction rétrograde. – S'il faut se réjouir d'un élan toujours plus marqué vers nos dix-septième et dix-huitième siècles, ce n'est qu'après réserves faites. Ce mouvement n'est, chez un trop grand nombre, qu'une marque de vertige et d'effroi. Que les uns renient par système toute notre littérature romantique, ou que les autres, par ignorance, négligent tout ce que la fin du dix-neuvième siècle nous a laissé de fort et d'exquis, chez tous c'est l'anxiété de se sentir perdus, séparés par un gouffre vide, des sûres gloires de la culture française.

Mais pour quiconque a le sentiment d'avancer sur le ferme terrain d'une littérature continûment développée, défense ne peut signifier que réaction physiologique, réponse, riposte d'un organisme vivant à toutes les influences bonnes ou mauvaises. Ce n'est pas la manifestation d'un art anémié qui craint de succomber à l'invasion étrangère et à l'anarchie intérieure. Les plus fortes époques sont

celles qui réagissent le plus vigoureusement, tout en étant les plus avides d'assimilation ; et la littérature du Grand Siècle, qui emprunta si hardiment des Latins et des Espagnols, n'a pas cru que sa santé la dispensât des virulentes défenses d'un Boileau.

*Enfin illustrer prétend moins ici au sens de rendre illustre qu'à celui de rendre évident. Le génie seul fait la gloire et il n'apparaît qu'à son heure. Mais il appartient à chacun de l'expliquer, de l'étayer, de l'entourer d'une atmosphère d'admiration et d'intelligence.**

* On retrouvera une partie de cet extrait dans *Le pays de la littérature : des Serments de Strasbourg à l'enterrement de Sartre*, de Pierre Lepape (Seuil, « Fiction & Cie », 2003, 708 p., 26 €).



Jean Schlumberger (Guebwiller, 1877 - Paris, 1968). Écrivain, romancier, critique et journaliste, fondateur et animateur, avec André Gide, de *La Nouvelle Revue française* (1909).

Il participa à la fondation du théâtre du Vieux Colombier (1913), dirigé par son ami Jacques Copeau.

Œuvres les plus connues :

Le Mur de verre (1903)

L'Inquiète Paternité (1911)

L'Enfant qui s'accuse (1919)

Un homme heureux (1921)

Le Camarade infidèle (1922)

Le Lion devenu vieux (1924)

Les Yeux de dix-huit ans (1928)

Saint-Saturnin (1931)

Histoire de quatre potiers (1935)

Plaisir à Corneille (1936)

Passion (1956).

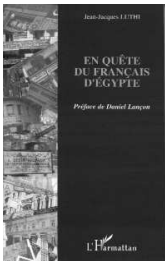
NOUVELLES PUBLICATIONS

DICTIONNAIRE DE DIDACTIQUE DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE ET SECONDE, sous la direction de **Jean-Pierre CUQ**

Clé internationale, 2003, 304 p., 19,95 €

Ouvrage de référence utile à tout enseignant de français langue étrangère, moins partisan que d'autres dictionnaires de pédagogie grâce à son écriture collective, ce dictionnaire de présentation agréable définit plus de 650 termes. Nous qui croyions défendre la langue française tout court, nous la défendons, en réalité, comme langue cible, langue de départ, langue de référence, langue de scolarisation, langue étrangère, langue maternelle, langue nationale, langue officielle, langue partenaire, langue première, langue privilégiée, langue seconde, langue source, langue véhiculaire. C'est dire si l'ouvrage est complet.

Romain VAISSERMANN



EN QUÊTE DU FRANÇAIS D'ÉGYPTE

de **Jean-Jacques LUTHI**, préface de **Daniel LANÇON**

L'Harmattan, 2005, 292 p., 25 €

Le français fut la langue des échanges en Égypte, de la fin du XIX^e siècle aux années 1960, et continue bien sûr d'y être enseigné. Mais le français parlé et écrit en Égypte a des particularités dont l'auteur, spécialiste de la francophonie égyptienne, entreprend d'expliquer le lexique, la syntaxe et même la prononciation, sans oublier de nous fournir une précieuse bibliographie. Pour permettre à son lecteur de comprendre pleinement la littérature et le journalisme égyptiens de langue française, l'auteur propose même, emporté par son enthousiasme, d'inclure dans le français contemporain plus de cent mots (*bor'ou, kikhia, tariqa...*), qui attendent encore leur francisation.

R. V.

BERNARD LECHERBONNIER

**POUR
VEULEN
TUER**

POURQUOI VEULENT-ILS TUER LE FRANÇAIS ?

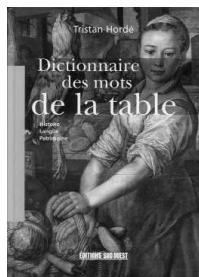
de **Bernard LECHERBONNIER**

Albin Michel, 2005, 256 p., 16 €

C'est un livre étrange où se mêlent curieusement la colère indignée, affaire de passion, et le souci de précision, affaire de raison. On peut regretter que la passion l'emporte trop fortement, ce qui peut conduire à des excès d'appréciation, à des contradictions gênantes. Citons-en au moins une, importante : on ne peut pas décrire et critiquer les grandes faiblesses des élèves en français et, en même temps, condamner avec un dédain moqueur le « puriste » qui lutte contre ces mêmes faiblesses. Le professeur de français, bien obligé d'enseigner une « langue-type » plus proche des textes littéraires que de la langue populaire, est-il un « puriste » ? L'indignation soulage l'auteur, mais ne l'aide pas à proposer des solutions concrètes à l'état de choses qu'il stigmatise ; c'est dommage. Cela dit, c'est un livre de combat – surtout avec ses trois premiers chapitres –, qui offre aux défenseurs de la langue française des repères historiques et politiques, et un

argumentaire pour les discussions, les rencontres, les articles à écrire. On retiendra cette idée forte : ce n'est pas tant l'anglais qui conquiert le français que le français qui cède la place... Mais on regrettera que, malgré les nombreuses références à ses actions, DLF n'y soit pas citée.

Jean CLOCHARD

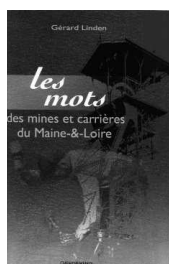


DICTIONNAIRE DES MOTS DE LA TABLE. HISTOIRE, LANGUE, PATRIMOINE, de **Tristan HORDÉ**

Éditions du Sud Ouest, 2004, 414 p. couleur, 24,90 €

L'auteur, déjà co-auteur de plusieurs grands dictionnaires (de synonymes, prénoms, noms de lieu), nous régale. De riches illustrations mettent en appétit. Les renvois fonctionnent bien : *porridge* (croisement des français *poirée* et *potage*) nous mène à *avoine*, qui nous mène à *gruau*, et *bette* qui nous mène à son tour à *betterave*. Mais le champ de « la table » semble flou, allant du produit brut (solide ou liquide) à la bouche en passant par la cuisine. Manquent *cuit-asperges* et *fondues* ; le tour de France des confiseries tourne court (ni *bêtises* cambésiennes, ni *grisettes* montpelliéraines, ni *mentchikoffs* chartrains qui eussent ravi l'étymologiste) ; *clémentine* et *mandarine* ne sont pas distinguées. Menus défauts au regard des 1 600 mots définis.

R. V.

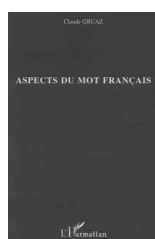


LES MOTS DES MINES ET CARRIÈRES DU MAINE-ET-LOIRE, de **Gérard LINDEN**

Cheminements, « Les mots d'ici », 2004, 254 p., 23 €

Depuis des siècles, le sous-sol angevin a été exploité par ses habitants. Et le français a été aussi exploité pour désigner les métiers et traditions de la mine. Illustré de dessins et de cartes postales anciennes, ce dictionnaire mêle noms communs et noms propres, articles de simple définition et mises au point encyclopédiques : *ardoise*, *falun*, *granit*, *houille*... L'éditeur annonce même une série de dictionnaires régionalistes (sur la chasse et la pêche bien sûr, mais aussi sur les sports et les jeux en Maine-et-Loire) : le dictionnaire est effectivement une forme d'exposition qui convient à la curiosité du lecteur et à nos connaissances, nécessairement parcellaires, relatives à des réalités passées.

R. V.



ASPECTS DU MOT FRANÇAIS, de **Claude GRUAZ**

L'Harmattan, 2005, 226 p., 20 €

Claude Gruaz, directeur de recherche honoraire au CNRS, est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la structure du mot français. Il a également dirigé le *Dictionnaire synchronique des familles dérivationnelles de mots français* (10 tomes).

Sa démarche, sans cesse en construction, s'inscrit dans une double perspective : construire une théorie capable de rendre compte de la structure la plus fine du mot et observer le lexique français aux niveaux les plus précis possibles, sans jamais négliger de le rapprocher de celui d'autres langues de proximité.

Dans *Aspects du mot français*, le cadre théorique – la grammaire homologique – est présenté sous une forme aboutie. L'auteur nous livre en effet, de manière précise et claire, l'état actuel du parcours qu'il n'a jamais cessé d'accepter de remettre en question quand l'avancement de ses recherches l'imposait. Faisant suite au chapitre sur l'aspect

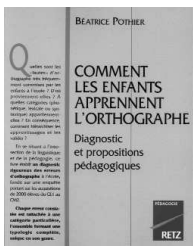
graphémique (les graphèmes), le chapitre sur l'aspect sémantique (la sémiogénèse) en précise les derniers développements.

Une bibliographie de dix pages témoigne de l'ampleur des recherches menées pour construire cette analyse du mot totalement innovatrice, qui nous fait pénétrer au cœur même du système du lexique, système souvent méconnu ou négligé, mais dont l'utilité devrait être largement exploitée, notamment dans le domaine de l'enseignement ou encore du traitement automatique des langues, pour n'en citer que deux, très actuels.

Christine JACQUET-PFAU

COMMENT LES ENFANTS APPRENNENT L'ORTHOGRAPHE, DIAGNOSTIC ET PROPOSITIONS PÉDAGOGIQUES, de Béatrice POTHIER

Retz / S.E.J.E.S., Paris, 2004 (3^e édition), 200 p., 17,67 €



Béatrice Pothier, docteur en linguistique et en sciences de l'éducation, a enseigné dans le primaire, dans le secondaire et en université. Cet ouvrage est plus particulièrement consacré à l'enseignement de l'orthographe dans le primaire. Il prend appui sur des travaux théoriques du CNRS, ce qui permet à l'auteur de procéder à des interprétations très fines des productions des élèves, d'où s'ensuit l'élaboration d'une typologie des écarts. B. Pothier est alors en mesure d'émettre des diagnostics caractérisant les écarts orthographiques observés. À partir de ces analyses, elle établit une échelle des capacités des élèves dans chaque niveau de classe ainsi qu'une démarche d'évaluation fondée sur des dictées-tests rédigées en fonction de ces capacités à un niveau donné. L'ouvrage s'achève par l'exposé d'un mode d'enseignement de l'orthographe par contrat et d'un nouveau mode de notation. C'est là indiscutablement un ouvrage de référence qui constitue une sérieuse avancée dans ce domaine et permet de dépasser les querelles liées à cet enseignement depuis des décennies. On ne peut qu'en recommander la lecture aux enseignants et à toute personne désireuse de voir comment l'enseignement de l'orthographe peut être à la fois réfléchi et attrayant, mais aussi et surtout d'une efficacité certaine.

Claude GRUAZ

Nous vous recommandons ces ouvrages récemment publiés par nos adhérents :

- *La Majuscule, c'est capital !*, de Jean-Pierre Colignon (Albin Michel, « Les dicos d'or », 2005, 220 p., 10 €).
- *François de Malherbe, gentilhomme et poète, 1555-1628*, de Gilles Henry, préface de Brigitte Le Brethon, maire de Caen, député du Calvados (Cheminements, 2005, 144 p., 27 €).
- *Les Noms d'origine gauloise. La Gaule des activités économiques*, de Jacques Lacroix (Éditions Errance, 2005, 288 p., 39 €).

Signalons aussi :

- *Nos enfants gâchés*, de Natacha Polony (Jean-Claude Lattès, 2005, 216 p., 16 €).
- *Parlons luxembourgeois*, de François Schanen (L'Harmattan, « Parlons... », 2004, 376 p., 31 €)
- *La Politique linguistique au Pays basque*, d'Eguzki Urteaga (L'Harmattan, « Espaces discursifs », 2004, 188 p., 16,50 €)
- *Le Moyen de parler*, de Gabriel Bergounioux (Verdier, 2004, 238 p., 18 €).
- *Dictionnaire des sciences du langage*, de Franck Neveu (Armand Colin, 2004, 320 p., 27 €).